

Rueil **INFOS**

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°360 - octobre 2018



GROS PLAN : **LES CHANTIERS DE LA VILLE**

14 À vélo en
sécurité

17 Retour sur
les F.P.S.

26 Ateliers
d'artistes

villederueil.fr


Rueil
VILLE DE
MALMAISON


VILLE
IMPERIALE

SOMMAIRE



14



13



37

MA VILLE

MA VIE À RUEIL

Rueil

INFOS

n° 360

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville: 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 01 47 32 65 65
▪ Directeur de la publication : Patrick Ollier
▪ Codirecteur de la publication : Jean Christian Larrain
▪ Rédactrice en chef : A.-M. Conté
▪ Rédaction : M. Archimbaud, A.-M. Conté, S. Gauthier, M. Huby
▪ Photos : P. Martinez, C. Soresto
▪ Conception, réalisation : DPS Les indés //
▪ Imprimerie : Groupe Morault
▪ Régie publicitaire : C.M.P. : Les Espaces multi-services, 56 boulevard de Courcerin, Croissy-Beaubourg, 77435 Marne-la-Vallée Cedex 2 - Tél. : 01 64 62 26 00 - Fax: 01 64 62 28 49 - Dépôt légal : 4^e trimestre 2018. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Couverture : Le chantier du nouveau complexe sportif. ©Christophe Soresto

- 04 AGENDA
- 05 LE MOT DU MAIRE
- 06 ALBUM
- 08 **DOSSIER URBANISME**
Les « grues » dans la ville
- 13 **SÉCURITÉ**
L'opération tranquillité vacances, toujours de bons résultats !
- 14 **CIRCULATION**
- Pédalez bien, pédalez sereins !
- Question sécurité
- 17 **STATIONNEMENT**
Gros plan sur la verbalisation
- 18 **TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**
- 19 **TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ**

- 20 **ÉDUCATION**
La cloche sonne aussi pour les grands !
- 23 **COMMERCE**
Une boutique éphémère pour soutenir l'artisanat d'art
- 25 **INITIATIVE**
Création d'un manga
- 26 **CULTURE**
Les artistes vous ouvrent leurs portes
- 27 **ÉVÈNEMENT**
Route des saveurs : cap sur de nouvelles aventures culinaires
- 28 **EN BREF**
- 34 **PAGES JEUNES**
- 37 **SPORT**
Échecs : le « cercle » vertueux
- 39 **HISTOIRE**
Levez les yeux !
- 41 **GENS D'ICI**
- 42 **CARNET**

Retrouvez-nous
sur facebook et twitter





Sauvages, l'expo grandeur... nature !

Jusqu'au 10 décembre, l'Atelier Grogard vous invite à une exposition unique en son genre : Sauvages. Au fil de votre visite, vous allez découvrir les œuvres de onze artistes contemporains (six peintres, quatre sculpteurs, un photographe) qui se sont spécialisés dans l'art animalier. Petits et grands, vous êtes conviés à découvrir le meilleur de la peinture animalière figurative (*lire Rueil Infos de septembre, pages 32-33*).

Parmi les temps forts de cette exposition :

- des visites guidées tous les samedis à 15h (tarif : 11 €, sur réservation) ;
- des ateliers pédagogiques pour les enfants tous les dimanches à 15h (tarif : 11€, sur réservation) ;
- un concert le samedi 24 novembre à 20h30, orchestré par l'association Colori Tempi, sur le thème des animaux (entrée payante sur réservation).

Exposition Sauvages

Jusqu'au 10 décembre, à l'Atelier Grogard
6 rue du Château de Malmaison

Renseignements et réservations par téléphone au 01 47 14 11 63 ou par mail : expositions.ateliergrogard@mairie-rueilmalmaison.fr

Exposition ouverte tous les jours de 13h30 à 18h (fermeture les lundis)

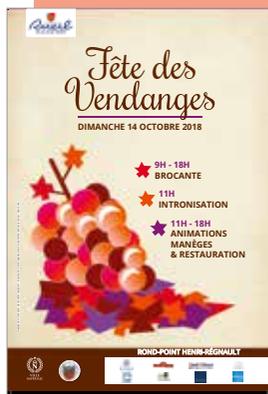
Entrée : 4€

41^e Fête des vendanges

Manèges, structures gonflables, groupes folkloriques... vous accueillent le dimanche 14 octobre, à l'occasion de la 41^e Fête des vendanges organisée par l'association de la République de Buzenval et la confrérie du Clos de Rueil-Buzenval, en partenariat avec la Ville. La journée démarrera par l'ouverture de la traditionnelle brocante (dès 9h jusqu'à 18h). Après la messe (9h30) en l'église Saint Joseph, retrouvez le cortège de la confrérie avec fanfare. À 11h, rendez-vous place Henri-Régnault pour assister à l'intronisation des nouveaux membres de la confrérie puis, à midi, au Mille Club de Buzenval pour un apéritif, suivi d'un déjeuner champêtre.

Curiosité : cette année, la vendange de la vigne de la Ville a démarré début septembre et a permis d'obtenir 500 kilos de raisin qui vont maintenant être pressés pour le cru 2018.

Attention ! Ceux qui aimeraient participer au repas de gala au manège du Paris Country Club devront se renseigner et s'inscrire au 01 47 10 08 90



Plongée au cœur du régiment des Gardes suisses de Louis XIV

Du 6 au 28 octobre, ne manquez pas l'exposition Les Gardes suisses organisée par la Société historique de Rueil à la médiathèque Jacques-Baumel. Une véritable immersion au sein d'une période de l'histoire souvent méconnue des Rueillois. Et pourtant, il y a 300 ans, Rueil accueillait quelque 200 soldats du régiment des Gardes suisses. Leur séjour se prolongera jusqu'en 1792 (*lire Rueil Infos de septembre, page 43*).

Outre l'exposition, ne manquez pas la conférence animée par l'historien Alain Jacques Tornare sur le thème « Les Suisses que les Rois ont tant aimés », le samedi 6 octobre, à 15h, toujours à la médiathèque.

Médiathèque Jacques-Baumel
15-21 boulevard du Maréchal-Foch
Tél. accueil : 01 47 14 54 54,
accueil.mediatheque@mairie-rueilmalmaison.fr

Rueil Passionnément Chocolat : l'événement de tous les gourmands

Le 13 octobre, le Rotary-Club de Rueil-Malmaison, en partenariat avec la Ville, organise, pour la première année, l'événement «Rueil Passionnément Chocolat», un rendez-vous gourmand à la découverte des qualités, des propriétés mais aussi des secrets du chocolat. Amateur de chocolat ou simple gourmand, vous êtes attendu sur le parvis de l'hôtel de Ville. Au programme : dégustation des produits des artisans chocolatiers, dont certains de Rueil, et des stands pour découvrir la culture du cacao. L'occasion, grâce à la participation de la mini-entreprise La Capitana de sensibiliser le public aux produits équitables. Les plus curieux pourront participer au cycle de conférences organisées à l'auditorium de la médiathèque. Une tombola, dont l'intégralité des recettes sera redistribuée à des œuvres caritatives, sera également proposée. Cette journée va en faire saliver plus d'un (*lire Rueil Infos de septembre, page 29*)!

Rueil Passionnément Chocolat
Samedi 13 octobre, parvis de l'hôtel de Ville



Rappel : ne manquez pas la Fête de la science !

Du 11 au 13 octobre, au centre socioculturel des Mazurières retrouvez la Fête de la Science. Cette année, la thématique retenue est celle du temps (*lire Rueil Infos de septembre, page 4*).



Le 25 septembre, sur le site de l'écoquartier de L'Arsenal, le maire, entouré par ses adjoints, Denis Gabriel (également conseiller régional), Monique Bouteille et Olivier Godon, et le conseiller départemental Yves Menel, a posé la première pierre du complexe sportif en présence de Rudy Ricciotti, architecte du projet, Emmanuel Coste, architecte de la piscine, et Bertrand Grosse, président du directoire de la société Léon Grosse.

J'assume des chantiers, mais pas tous, loin de là !

Après une belle rentrée scolaire, qui a vu le retour à la semaine de quatre jours comme vous, les parents, l'avez plébiscitée (lors des consultations, 24 conseils d'école sur 25 ont voté pour, tout comme 68,13 % des parents - plus de 3000 réponses lors du référendum organisé sur internet -, 76,78 % du personnel municipal et 75,86 % des associations), la reprise a démarré sur les chapeaux de roues !

La question des forfaits de post-stationnement (F.P.S.) gérés par la société Streeteo semble être réglée. Je vous rappelle que ce dysfonctionnement (ô combien désagréable pour vous comme pour nous, les gestionnaires que nous sommes !) s'est produit dans l'informatique du système pendant la phase d'expérimentation. C'est pour cela que j'ai demandé et obtenu l'annulation des 4000 contraventions émises entre le 1^{er} janvier et le 15 février.

Je veux être à votre écoute et à vos côtés lorsqu'il s'agit de réparer une injustice. C'est pourquoi, dans un autre domaine, la critique répétée sur les nombreuses « grues » qui fleurissent dans Rueil me fait mal. J'entends vos craintes, mais il faut que vous fassiez la part des choses entre celles qui concernent les chantiers entrepris avec l'accord de la Ville et celles qui sont les projets des promoteurs rendus réalisables à cause de la libéralisation des constructions voulue par M^{me} Duflot, à l'époque Ministre au logement, avec sa loi A.L.U.R. du 24 mars 2014*.

En tant que maire, j'assume la gare du métro, l'écoquartier et ses équipements publics, notamment la modernisation du groupe scolaire Robespierre et le complexe sportif, dont nous venons de poser la première pierre, le 25 septembre, en présence des architectes Rudy Ricciotti (l'architecte du musée marseillais MuCEM et du stade parisien Jean-Bouin !) et Emmanuel Coste (voir photo).

J'assume également les travaux à l'école maternelle les Martinets qui viennent tout juste de s'achever et le chantier en bord de Seine qui donnera une nouvelle vie à la maison Giquel (lire page 9).

J'assume aussi le projet sur le site anciennement occupé par Novartis en centre-ville. Bien que présenté par un promoteur, ce projet a fait l'objet de longues négociations car j'ai voulu que tous les Rueillois, et pas seulement les propriétaires des futurs appartements, puissent accéder au parc et au lac (25 000 m²), vestiges de l'ancien domaine du cardinal de Richelieu !

J'assume les constructions des sièges du Groupe PSA et de Novartis ainsi que les rénovations des immeubles de bureaux à

Rueil-sur-Seine. C'est le choix de l'évolution et de la modernisation étant donné qu'envisager l'avenir fait partie de mes devoirs de maire. Dans mon action au quotidien, je reste fidèle à mon engagement de campagne : préserver les équilibres de notre ville, 1/3 espaces verts, 1/3 pavillonnaires, 1/3 habitations collectives. Depuis que notre équipe dirige la Ville (2004), ce sont 79 hectares d'espaces verts qui ont été créés, alors cessons ces critiques infondées !

Cependant, vous avez raison, on peut regretter les autres chantiers qui surgissent dans la ville et, croyez-moi, moi aussi j'en suis mécontent ! Quand je peux, quand cela est possible, je négocie avec les promoteurs car une bonne entente profite à tout le monde, mais il y a la loi et il faut la respecter. La loi A.L.U.R. a privé les maires de la possibilité de protéger leur territoire par un P.L.U. plus restrictif ! Nous subissons cette loi d'autant plus que nous avons un tissu pavillonnaire qui représente 30 % de la ville. Je ne peux pas empêcher les propriétaires de vendre leurs biens ni les promoteurs de profiter de la loi A.L.U.R. !

Les effets de cette loi se voient d'ailleurs partout. Dans toutes les communes autour de grandes agglomérations urbaines, les constructions se multiplient. Alors, pour Rueil, à part faire respecter le P.L.U. (qui prévoit quand même les limites des hauteurs des immeubles et la création d'espaces verts), je suis obligé de signer le permis de construire que ça me plaise ou pas !

Mais soyez-en certains, je persiste dans mon combat pour que notre ville de demain, moderne et fonctionnelle, continue de garder son... charme de "ville de province aux portes de Paris" que nous aimons tant !

* qui, en supprimant l'interdiction de la division parcellaire de la surface minimale pour bâtir et du Cos, a libéré la constructibilité.

Bien cordialement à vous

Patrick Ollier
Ancien ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

23 juin

La place du boxeur

En hommage au « Tarzan de Buzenval », une place lui a été dédiée dans le quartier où il vécut toute sa vie. Boxeur amateur, Laurent Dauthuille enchaîne les victoires : sur 100 combats il en gagne 93 et, à 20 ans, en 1944, il devient champion de France amateurs des poids moyens. La plaque a été dévoilée par le maire et sa fille, Laurence Dauthuille, en présence d'élus, de Pierre Gomez, président du conseil de village de Buzenval, et Claude Leray, président du Boxing Club de Rueil.



9 septembre



Les associations en fête

Plus de 7000 personnes ont participé au Forum des associations au parc des sports et de loisirs Michel-Ricard. Sous un beau soleil, quelque 150 associations (sur plus de 1000 que compte Rueil !) ont accueilli, dans une ambiance festive et conviviale, les Rueillois venus faire « leur marché » d'activités sportives, culturelles, caritatives... pour toute la famille. À l'an prochain !

JUIN

12 septembre

Sur le domaine de Richelieu

Ainsi démarre un nouveau chapitre pour ce lieu, ancienne propriété de la société Novartis. La première pierre du Domaine Richelieu vient d'être posée par le maire en présence de ses adjoints et des promoteurs, Patrick Viterbo, président de Brownfields, Franck Hélyary, directeur général adjoint du Crédit Agricole Immobilier, et Philippe Pereira Da Silva, directeur général délégué de Nexity, Paris Val de Seine Nord Est. Le principal intérêt de ce projet consiste en l'accès public au parc et au lac de Richelieu négocié par le maire (*lire page 10*).



16 septembre

Les voisins dans les rues

Du printemps à l'automne, profitant des premiers ou des derniers beaux jours, les voisins se retrouvent dans leurs rues privatisées pour l'occasion. Des rencontres et des repas qui animent tous les villages et auxquels le maire et les élus aiment participer pour profiter de l'ambiance et de la convivialité.



17 septembre



D.R.

Le maire au téléphone

C'est toujours un succès ! Qu'il s'agisse de l'opération « Le maire à votre écoute » ou « Le maire vous reçoit » sans rendez-vous, les Rueillois aiment ce contact rapproché avec leur édile. À l'ordre du jour : des questions sur des dossiers personnels ou sur la ville, un plaisir partagé qui se renouvelle désormais tous les deux mois.



©P.M.

Le premier Salon de la décoration et de l'artisanat d'art

Les amateurs ont apprécié ce premier rendez-vous qui, en réalité, n'en était pas à son coup d'essai. En effet, un premier salon appelé les « Impériales de Rueil-Malmaison » s'était tenu en 2003 (puis en 2004, 2005 et 2006). Un grand merci à André Vauvert (ici en compagnie du maire), créateur de l'événement, et à tous les exposants !

22 septembre

SEPTEMBRE

22 septembre

La vie publique... des arbres

Lors du vernissage de l'exposition *Les arbres remarquables*, qui a eu lieu tout au long du mois de septembre à la médiathèque, le maire et les élus ont remercié les concepteurs, Denis Gueret et Fabrice Renaux, agents municipaux, d'avoir sensibilisé le grand public à ce patrimoine culturel et naturel méconnu. 196 arbres sont classés remarquables (selon différents critères) sur le territoire de Rueil. De quoi regarder la forêt autrement !



©P.M.



DR

À votre service !

Comme promis (*lire Rueil infos*) les deux nouveaux courts de tennis du Stade Jacques-Lenoble ont été inaugurés par Denis Gabriel et Olivier Godon, adjoints au maire, en présence d'élus, de Patrick Courtellemont et d'Emmanuel Gato, président et directeur du Comité de tennis des Hauts-de-Seine, Claude Deheyn, président du conseil de village Plaine-Gare et de plusieurs Rueillois. 53 000 euros ont été investis dans la réfection de ces deux terrains destinés à la pratique de ce sport dans ce quartier.

22 septembre

Les « grues » dans la Ville

C'est vrai ! Les chantiers en cours dans Rueil sont nombreux, mais tous ne sont pas de la responsabilité de la Ville, loin de là... Néanmoins, si d'un côté la Ville réalise des projets d'aménagement de structures publiques et soutient ceux qui participent à sa modernisation et à son développement (*lire pages 10-11*), de l'autre elle est obligée d'accorder les permis de construire aux programmes immobiliers privés qui appliquent la loi A.L.U.R. et respectent les règles du plan local d'urbanisme. Explications.

► Anna-Maria Conté

Les chantiers du pôle Architecture de la Ville

La rénovation de l'école maternelle des Martinets, la restructuration du groupe scolaire Robespierre, le complexe sportif au sein de l'écoquartier de l'Arsenal (*lire page 10*) et la maison Giquel sont les quatre grands projets portés aujourd'hui par la Ville. Gros plan.

Presque terminée, l'école maternelle des Martinets a déjà accueilli ses 223 élèves lors de la rentrée. Ce chantier de 350 m² sera complètement achevé fin octobre. Nombre d'améliorations auront été apportées à l'établissement, notamment l'agrandissement de la cour de récréation, la création d'un préau couvert, les nouveaux blocs de sanitaires (demande des fédérations des parents d'élèves), la réalisation d'un accueil de loisirs avec deux salles d'activité (complétées par des sanitaires), une buanderie et une salle de rangement. Malgré les difficultés financières de la Ville, le maire et le conseil municipal ont estimé que cet investissement (de 1 300 000 euros) était une priorité dans l'intérêt des enfants qui fréquentent actuellement l'établissement scolaire et de ceux qui en profiteront dans les années à venir.

Extension de l'école maternelle des Martinets



L'école des enfants de l'écoquartier

C'était l'une des préoccupations majeures lors des consultations avec les Rueillois : où iront à l'école les enfants des futurs habitants de l'écoquartier ? Après avoir mené une étude sur la typologie de ces nouveaux arrivants, la Ville a conclu qu'une opération de modernisation et extension des deux écoles et des accueils de loisirs du groupe



D.R.



Le complexe sportif de l'Arsenal, un projet ambitieux

Le complexe sportif et son centre aquatique

Depuis février, les travaux avancent à un rythme soutenu ! Avec un centre aquatique, un gymnase modulable et une aire de sports extérieurs en toiture (une première en Europe !), le nouveau complexe sportif en construction au sein de l'écoquartier de l'Arsenal a de quoi impressionner. Sur une surface de 6400 m², le rez-de-

chaussée haut dessert le centre aquatique. Composé d'un bassin sportif de huit couloirs (de 25x21 mètres), d'un bassin d'apprentissage, d'une lagune d'eau, d'un espace bien-être avec une terrasse finlandaise et d'un solarium extérieur, ce lieu sera bien plus que la deuxième piscine autant plébiscitée par les Rueillois !

Juxtaposé au centre nautique, un gymnase modulable (de 8100 m²) comprend une salle de tennis de table, deux terrains de handball (où on pourra aussi jouer au basket-ball, au volley-ball et au badminton), deux dojos pour les arts martiaux et une salle polyvalente de 600 places assises, dont la particularité consiste (grâce à un système de tribunes rétractables) à pouvoir accueillir 1400 personnes. Enfin, l'espace sur le toit (de 6500 m²) est pensé comme un réel stade extérieur avec trois terrains multisports, une piste d'athlétisme de 250 mètres et des zones de saut en longueur, en hauteur et de lancer de poids.

La renaissance de la maison Giquel

Côté environnemental (écoquartier oblige !) la construction se veut exemplaire : elle possède une double certification H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale) niveau exceptionnel. D'un coût de près de 38 millions d'euros, le complexe sportif sera livré fin 2020.

Sauvés de la démolition par le maire qui en a confié la gestion à l'association Les Amis de la maison Giquel, les restes des établissements Giquel célèbres à l'époque des guinguettes ont fait l'objet de nombreux travaux d'entretien au cours de la dernière décennie. Preuve que la Ville n'a jamais voulu détruire ce bâtiment, patrimoine historique du Rueil dès la première moitié du XX^e siècle. Depuis que la Ville est devenue propriétaire de la maison Daubigny (qui se situe à côté de la maison Giquel et qui a fait l'objet d'un don dans le cadre d'une négociation avec un promoteur), elle a pu envisager un vrai projet de renaissance du lieu. La réunification de ces deux bâtiments apportent une surface d'environ 450 m², ce qui permet la réalisation d'un espace culturel doté d'un parc est en train de voir le jour. D'un coût d'un million d'euros, la maison Giquel, nouvelle formule, sera livrée avant la fin de l'année.

Robespierre répondrait aux besoins de ce nouveau quartier. Le bâtiment achevé abritera 13 classes de maternelle, 5 salles d'activités pour l'accueil de loisirs maternel, 9 salles pour l'accueil de loisirs élémentaire et 3 salles à manger. Le tout au sein d'une superficie de 6000 m², sur 4 niveaux et répondant au label E+C- (bâtiment à énergie positive et réduction carbone. Lire Rueil Infos de l'été, page 12). Ce chantier, de 19 000 000 euros, intègre également la rénovation des écoles élémentaires : plomberie, étanchéité toiture et fenêtres vont être refaites à neuf.

La livraison du projet est prévue pour la rentrée prochaine, en septembre 2019.

La livraison du projet est prévue pour la rentrée prochaine, en septembre 2019.

La livraison du projet est prévue pour la rentrée prochaine, en septembre 2019.



©Ville de Rueil-Malmaison

Le groupe scolaire Robespierre, l'école des futurs habitants de l'écoquartier



©Ville de Rueil-Malmaison - Idée du projet

La maison Giquel, un nouvel espace culturel

Les chantiers des aménageurs acceptés par la Ville

Domaine Richelieu, Villa Hortense, Renaissance, Clos des Fontaines, Villa Gabriel... voici quelques noms de résidences livrées ou qui le seront à brève échéance. D'autres viendront dans les années à venir en conformité avec la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris. Tour d'horizon.



Les chantiers de l'écoquartier

En construction sur les 17 hectares de friche industrielle autrefois occupée par l'Otan et Renault, l'écoquartier de l'Arsenal accueillera à terme environ 2200 logements neufs, des commerces, des bureaux, des équipements culturels et sportifs (lire page xx) autour d'un grand parc traversant et d'espaces verts publics et privés (soit 30% de la surface totale !). Articulés en différentes phases, les chantiers s'achèveront d'ici 2030 avec la livraison de la gare du métro « Rueil-Suresnes-Mont-Valérien » (la ligne 15 du Grand Paris Express). Plus de renseignements sur l'avancement des travaux sur arsenalrueilecoquartier.fr

Ecoquartier : parc traversant

prévus dans le cadre de l'écoquartier de l'Arsenal » (lire encadré), ajoute Monique Bouteille, adjointe au maire à l'Urbanisme et à l'Écoquartier.

Plusieurs typologies de programmes immobiliers

Puisqu'il faut respecter la loi, la municipalité essaie d'accompagner les projets au mieux (à travers les présentations publiques et la mise en place de comités de suivi), afin de les rendre les plus agréables possible aux Rueillois. Cependant, il faut faire une distinction entre plusieurs typologies de programmes immobiliers : ceux de l'écoquartier qui participent à un vrai projet d'aménagement urbain, ceux qui impliquent la revalorisation des quartiers (à l'instar du Domaine Richelieu en centre-ville, lire encadré) ou ceux qui améliorent le cadre de vie dans les résidences sociales (dont on vous parlera

Domaine Richelieu : vue sur le lac



Les chantiers autour de la place Richelieu

Cela faisait longtemps que la Ville attendait de pouvoir entreprendre les travaux de réaménagement de la place Richelieu. Mais pour se faire, il a fallu attendre la résolution de la question du devenir de l'ancien site de Novartis (après des années de négociations entre le maire et les dirigeants du groupe, à présent, la société est en train de construire son nouveau siège à Rueil-sur-Seine). Les terrains ont enfin été vendus à un groupe de promoteurs (Nexity, Crédit agricole immobilier, Brownfields). Des négociations entre ce groupe et le maire ont abouti à la réalisation d'un programme de construction de logements privés de 189 appartements, 113 suites en résidence senior, 154 logements locatifs (dont 66 logements intermédiaires, 44 logements sociaux, 44 logements en démembrement) et 450 places de parking privées. **Mais surtout, la municipalité a obtenu que le parc boisé du domaine de Richelieu soit restitué à la ville et que tous les Rueillois puissent bénéficier du lac et de cet espace vert central de 25 000 m² !**

En Île-de-France, bâtir de nouveaux logements est un passage obligé, a fortiori dans la première et deuxième couronne autour de Paris où la loi (du 3 juin 2010 relative au Grand Paris) impose aux communes une construction de logements supplémentaires, afin d'atteindre le nombre de 70 000 logements par an (de 2010 à 2030), soit 40 000 par an répartis sur les 131 communes qui composent la Métropole du Grand Paris, dont Rueil fait partie.

L'obligation de construire 600 logements par an

« En 2014, avec les autres maires des Hauts-de-Seine, j'avais été informé par le préfet de la nécessité de se conformer à cette loi, indique le maire. À l'époque, j'avais argumenté que c'était inadmissible pour notre ville, qui produisait en moyenne 250 permis de construire par an, de satisfaire aux exigences de l'État qui nous imposait une production annuelle de 800 logements. » Un compromis avait ainsi été trouvé pour faire redescendre cette obligation à 600 logements construits par an. « C'est une moyenne plus acceptable que nous pouvons respecter grâce aux 2200 logements



La résidence Jardin des Oiseaux

Les chantiers de bureaux

Proche de la gare R.E.R., le quartier de Rueil-sur-Seine se caractérise par le nombre de sièges sociaux qui s'y sont installés. Créé il y a plus de 40 ans, ce site avait besoin d'être modernisé afin de rester un pôle économiquement attractif. Ainsi, au cours des dernières années, il a connu la construction de nouveaux immeubles pour l'installation des groupes prestigieux (Schneider Electric ou Unilever dans le Green office, etc.), des requalifications de bâtiments de bureaux (tels que Mozaik) et des aménagements urbains. L'œuvre n'est pas encore terminée, et si le Groupe PSA y a pris ses quartiers il y a un an déjà, le chantier du Campus Novartis est en cours ainsi que celui du bâtiment qui accueillera prochainement le groupe Danone.



Le siège de PSA à Rueil-sur-Seine

dans un prochain Rueil infos), ceux qui comportent le développement du quartier d'affaires de Rueil-sur-Seine (lire encadré), et ceux qui surgissent sur des terrains achetés aux particuliers.

Les ventes privées

« À propos de ces dernières, je vous rappelle que la Ville ne peut pas empêcher les transactions de ventes privées et qu'elle est obligée de délivrer les permis de construire dès lors qu'ils respectent le P.L.U. ! », poursuit le maire, agacé par cette situation. C'est le cas de plusieurs chantiers en cours, notamment ceux de l'avenue du-18-juin-1940.

Néanmoins, parfois, il est possible de faire entendre sa voix lorsque le bien-être commun est en jeu. La résidence Jardin des Oiseaux, rue Isabey, en est un bel exemple. Elle se construit sur une ancienne propriété de l'I.F.P. « La société avait besoin de vendre au meilleur prix afin de faire face (elle aussi !) à la réduction des subventions de l'État, explique Monique Bouteille. Nous avons réussi à entrer dans les négociations faisant valoir le fait que le premier projet comportait un trop grand nombre de logements et qu'il allait altérer la nature du quartier. » « Ces propos ont été entendus par les deux parties que je remercie infiniment ! », ajoute le maire.

Construire en respectant l'identité des lieux

« Sur le fond, je n'aime pas l'obligation de ces lois qui imposent leur rythme de construction aux nouveaux bâtiments, car je suis partisan d'un développement urbain harmonieux, mais nous faisons partie d'un territoire d'ensemble et nous devons nous plier aux circonstances. Tout l'enjeu auquel je m'emploie est de moderniser Rueil tout en respectant l'identité de ses lieux », poursuit le maire. C'est le jeu des équilibres entre urbanisation, espaces verts (publics et privés) et zones pavillonnaires qui doivent être préservés.

Et puis il faut savoir que la plupart de ces nouveaux logements profiteront à des Rueillois déjà installés. Des couples qui se séparent, des familles qui s'agrandissent et qui ne veulent pas quitter la ville, ou des jeunes qui s'installent. Nous en avons eu la preuve lors du lancement de la vente des immeubles de la phase 1 de l'écoquartier : plus de la moitié des acheteurs potentiels habitent déjà Rueil. Un scénario qui se répète à chaque nouvelle commercialisation quelque soit le quartier ! (lire encadré)

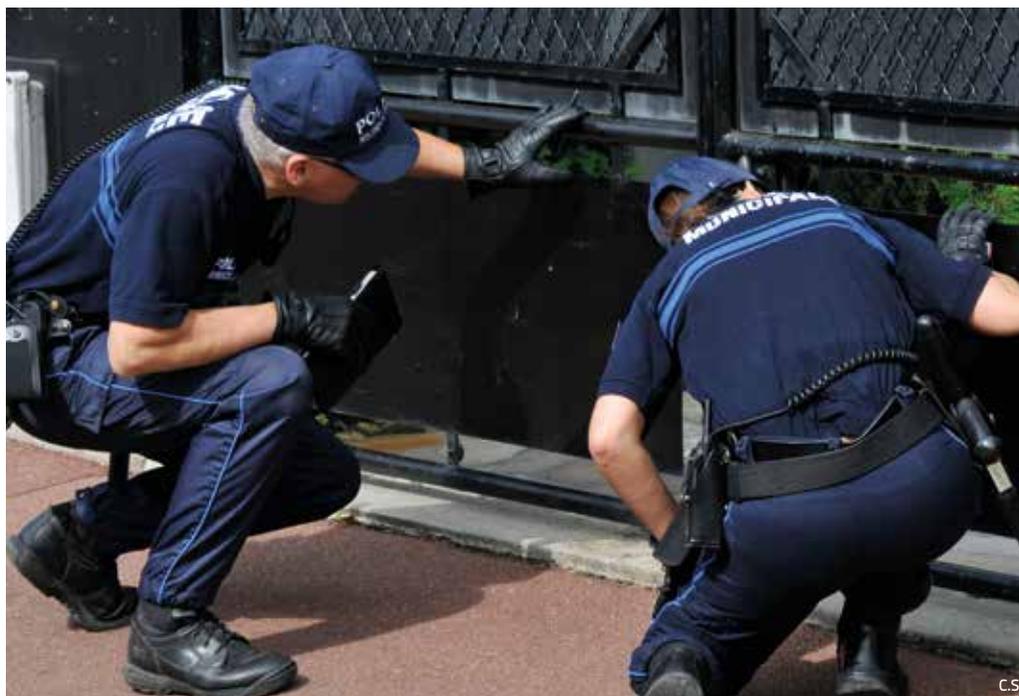
Côté logements sociaux

À Rueil, la demande de logements ne cesse d'augmenter : 15 000 demandes par an provenant de toute la région et 5000 de Rueillois qui veulent rester dans notre ville alors que seulement peu de logements (25 à 300) se libèrent chaque année ! Bien sûr la municipalité cherche à leur accorder la priorité, mais l'offre des bailleurs sociaux n'est pas suffisante pour toutes les absorber. « Nous sommes conscients des problèmes de tous ceux qui attendent et nous faisons de notre mieux », confie le maire.

©Nexity

L'opération tranquillité vacances, toujours des bons résultats !

À l'heure de la rentrée, le bilan de l'opération tranquillité vacances (O.T.V.) s'impose. ▶ Anna-Maria Conté



Au fil des années, le succès de ce dispositif ne se dément pas : quelque 1224 inscriptions ont été enregistrées pendant les dernières vacances d'été : deux cas d'effractions ont été signalés dans les lieux surveillés.

Rappelons que l'O.T.V. est un dispositif positif gratuit et actif toute l'année (lire encadré), grâce auquel appartements, pavillons et commerces bénéficient, en l'absence de leurs occupants, de la visite quotidienne des agents de la police municipale ou de la Police nationale, à des horaires toujours différents, de jour comme de nuit.

La Police nationale confirme une diminution des cambriolages cet été, par rapport à l'an dernier. « Néanmoins, même si les forces de police et la Ville unissent efficacement leurs efforts pour garantir la sécurité de tous (patrouilles, vidéoprotection, dispositifs de prévention...), il appartient aussi aux Rueillois de ne pas commettre de négligence de nature à susciter la convoitise de voleurs potentiels », souligne Denis Gabriel, adjoint au maire à la Sécurité. Et puis, s'il est vrai que nous habitons l'une des villes les plus sûres de France, le risque zéro n'existe nulle part ! »

Pour contrer les risques, notamment de cambriolage, n'oublions donc pas d'adopter les bons réflexes (lire encadré).

Les inscriptions s'effectuent auprès de la police municipale (118 avenue Paul-Doumer), de la Police nationale (13 rue Charles-Floquet) ou sur le site villederueil.fr



D.R.
Roger Frantz, directeur de la Sécurité publique, son remplaçant, le colonel Emmanuel Bartier, le maire et son adjoint à la sécurité, Denis Gabriel.

INFO FLASH

Le vendredi 7 septembre, à l'occasion de la traditionnelle visite de la rentrée, le maire a annoncé aux agents de la police municipale le départ à la retraite du colonel Roger Frantz, directeur de la Sécurité publique, et il leur a présenté son remplaçant, le colonel Emmanuel Bartier, qui prendra ses fonctions en novembre.

Quelques conseils...

AU QUOTIDIEN

- Verrouillez portes, fenêtres, portails et garages la nuit (même en période estivale) et lors de tous vos déplacements (même de courte durée) ; ne quittez pas une pièce dont vous avez laissé la fenêtre ouverte au rez-de-chaussée.
- Veillez sur vos clés : ne dissimulez pas de clé dans une cachette (pot de fleur, paillason, boîte aux lettres, etc.) ; n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ; ne laissez pas de clé sur la serrure des portes vitrées, même à l'intérieur.
- Prémunissez-vous contre les effractions : placez hors de portée les objets susceptibles de faciliter l'effraction (outils et mobilier de jardin, échelles, etc.).
- Adoptez des mesures dissuasives : équipez-vous de dispositifs de sécurité (alarmes, portes blindées, serrures de sécurité, détecteurs de présence, etc.).
- Sécurisez vos biens : inventoriez, photographiez et faites éventuellement expertiser vos objets de valeur ; notez les numéros de série et les références de vos équipements high-tech ; conservez vos factures.
- Protégez vos objets de valeur : ne laissez aucun objet de valeur à la vue des passants (munissez-vous de rideaux) ; placez en lieu sûr vos papiers, sacs, cartes de crédit et chèquiers ; ne rangez pas vos bijoux dans votre chambre à coucher, mais dans un endroit discret de votre domicile ; évitez de conserver chez vous des objets de très grande valeur.
- Assurez-vous de l'identité de vos visiteurs : avant de laisser entrer une personne inconnue chez vous, contrôlez son identité (si elle se présente au nom d'une société, en cas de doute, cherchez vous-même le numéro de l'entreprise et appelez-la) ; ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE

- Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances (O.T.V.).
- Prévenez vos voisins : indiquez-leur vos dates d'absence et demandez-leur de signaler à la Police tout fait suspect. Faites de même pour eux.
- N'alertez pas les cambrioleurs : faites relever ou garder votre courrier ; utilisez un programmeur de lumière ou de radio et faites ouvrir vos volets le matin par une personne de confiance ; n'enregistrez pas de message sur votre répondeur téléphonique révélant votre absence et sa durée ; ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux.

Pédalez bien, pédalez sereins !

Parmi vos bonnes résolutions de la rentrée figure celle de vous (re)mettre au sport ? Enfouchez votre vélo pour vos trajets maison-travail ou pour changer d'air en famille ? Quelle bonne idée ! Pour vous y aider, la Ville fait régulièrement évoluer son plan des itinéraires cyclables et multiplie les initiatives incitant le recours au vélo. Tous en selle ! ▶ Sandrine Gauthier

© Monkey Business

Le vélo appartient à la famille de ce qu'on appelle circulations douces. Loin d'être une mode, c'est un facteur de développement pour la ville de Rueil-Malmaison qui, dès que cela est possible, facilite la vie de celles et ceux qui lâcheraient volontiers le volant pour le guidon. « Au cours de ces dernières années nous avons mis en place plusieurs mesures pour favoriser la circulation à vélo et assurer un partage sécurisé des voies entre automobilistes, motards et cyclistes, indique Monique Bouteille, adjointe au maire aux Transports (et aussi à l'Urbanisme et à l'Écoquartier). En 2011, avec l'introduction du contre-sens vélo dans les zones de rencontre et les zones 30 (lire encadré), un nouveau "plan vélo" a vu le jour pour sensibiliser le public sur la portée de cette réforme du code de la route. »

Parfois ça monte !

C'est vrai, la topographie de Rueil complique parfois les trajets à vélo... Une solution existe : le vélo à assistance électrique (V.A.E.), un vélo équipé d'un moteur (électrique) qui est le bienvenu dans certaines montées ! Pour vous aider à vous

équiper, la Ville subventionne, depuis 2015, l'achat d'un V.A.E. jusqu'à 500 €. Pour bénéficier de cette aide financière non négligeable, il suffit de la demander (téléchargez le dossier sur villederueil.fr ou renseignez-vous auprès de la direction générale des Services techniques⁽¹⁾) ! « Les Rueillois sont de plus en plus nombreux à nous solliciter, leur engouement est réel. », précise Stéphane Coulon, chef du service Études et Déplacements de la Ville.

L'écoquartier sera « vélo friendly »

Sur ce point, Monique Bouteille reprend la parole : « Nous avons imaginé une circulation douce sécurisée et continue sur tout le secteur de l'écoquartier. C'est pourquoi nous avons conçu des aménagements de pistes cyclables rue des Bons-Raisins et rue Gallieni. Une station vélos sera installée au niveau de la future gare du métro du Grand Paris, ainsi que des stations en partage libre ». D'une manière générale, toute la voirie de l'écoquartier sera classée en zones apaisées (zone de rencontre et zone 30) et la circulation vélo sera autorisée dans les deux axes verts (du

parc traversant, lire Rueil infos de septembre pages 8-9). Ces dispositions ont évidemment pour but de réduire au maximum la place de la voiture particulière. Vous n'avez pas de vélo ? Sachez que l'implantation des stations Vélib' Métropole avance (lire encadré).

Pédaler sereinement à Rueil est donc tout à fait possible, à condition que la météo y soit favorable...

(1) Documents téléchargeables sur le site internet www.villederueil.fr, à remplir et à retourner, accompagnés des pièces justificatives demandées à : Hôtel de Ville - Direction Générale des Services Techniques - 13 boulevard Maréchal Foch, 92501 Rueil-Malmaison cedex.

Le Vélib' Métropole arrive

- ▶ Trois stations seront mise en place d'ici la fin de l'année :
- ▶ la station Colmar (57, avenue de Colmar), début octobre
- ▶ la station Fouilleuse (Place Nelson Mandela), début octobre
- ▶ la station du centre-ville (Allée du Premier Consul), mi-décembre.

Retrouvez le plan des itinéraires cyclables sur villederueil.fr/rueil-pratique/transports-stationnement

La circulation à vélo en quelques chiffres

- **Plus de 20 km** de voies communales à sens unique sont autorisées dans les deux sens pour les cyclistes
- **14 km** d'aménagements cyclables de type bandes et pistes cyclables, couloir de bus...
- **Près de 1000 places** de stationnement avec arceaux aménagés dans toute la ville
- **450 places sécurisées** et sous abris aux abords de la gare R.E.R. (station Véligo de 400 places au Mobipôle et 50 places à la station avenue de Seine) plus 40 places à la station du parking Deux-Gares.



Le contre-sens vélo est une mesure réglementaire devenue obligatoire depuis le décret du 30 juillet 2008. Il s'applique dans les rues de la ville où la vitesse est limitée à 30 km/h. Les cyclistes ont le droit d'emprunter les voies à sens unique en contre-sens, en veillant bien sûr à limiter eux aussi leur vitesse et à respecter les priorités.

Règles de sécurité de base, à appliquer absolument :

- Évitez de remonter une file par la droite et restez derrière le véhicule qui vous précède.
- Ne vous positionnez jamais dans l'angle mort d'un véhicule ou le long d'un camion, au risque de vous retrouver coincé contre le trottoir ou, pire encore, d'être percuté s'il tourne à droite.
- Le casque vélo est maintenant obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, et vivement recommandé pour tous.
- Restez visibles la nuit : éclairage blanc à l'avant du vélo, feu rouge à l'arrière, catadioptrés (dispositifs réfléchissants) sont indispensables et obligatoires, et le gilet jaune conseillé.
- Pour rappel, seuls les cyclistes (casqués) âgés de moins de 8 ans sont tolérés sur les trottoirs.

Pour être un cycliste irréprochable, connectez-vous sur le site de la Sécurité routière : <https://www.preventionroutiere.asso.fr/2017/08/28/droits-et-devoirs-du-cycliste/>

Question sécurité

3 questions à Frédéric Sgard, conseiller municipal délégué en charge de la circulation :



Rueil Infos : En tant qu'élu responsable de la circulation, comment pouvez-vous agir pour optimiser la sécurité des cyclistes ?

Frédéric Sgard : Améliorer la sécurité des cyclistes en ville est une priorité si nous voulons développer l'utilisation du vélo ! Elle implique d'abord que tous les usagers de la route, qu'ils soient à vélo, en voiture ou à moto soient pleinement conscients de leur responsabilité pour leur propre sécurité. Pour les vélos, cela passe par des comportements raisonnables et un équipement adapté comme nous le rappelons plus bas. Il y a ensuite le code de la route, que chacun doit appliquer. À titre d'exemple, les règles de priorité pour les contresens vélo demeurent mal connues. La priorité en cas de croisement des voitures et des vélos suit la règle du code de la route : le véhicule situé côté stationnement doit se ranger si l'espace n'est pas suffisant. Pour aller plus loin, nous avons, en mai dernier, réuni les associations Rueil en selle, Rueil à Vélo et Abeille cyclotourisme ainsi que les services techniques et la police municipale autour de la question de la sécurité.

R.I. : Quel est l'intérêt de ce type de réunion ?

F.S. : Rassembler tous les acteurs concernés par la circulation à vélo nous a permis d'identifier les principaux problèmes rencontrés par les cyclistes et d'effectuer un rappel des règles à suivre. Ainsi, les cyclistes souffrent souvent de la présence de véhicules sur les pistes cyclables.

D'un autre côté, on constate aussi le non-respect des feux rouges par certains cyclistes, même à des croisements dangereux. La police municipale a été sensibilisée à ces deux problèmes. Mais cette réunion était aussi et surtout l'occasion de présenter une nouvelle mesure destinée à faciliter la vie des usagers du vélo : le « cédez le passage cycliste au feu rouge », un dispositif introduit dans le code de la route par le décret 2010-1390 du 12 novembre 2010, pour les mouvements de tourne-à-droite des vélos puis étendu à d'autres mouvements. Il est signalé par un nouveau panneau - un triangle inversé à bords rouges avec un vélo et une flèche jaunes - que nous avons, après une expérimentation positive et une étude au cas par cas, décidé d'installer, avec l'approbation du maire, sur l'ensemble des 11 carrefours communaux.

R.I. : Que permet cette nouvelle signalisation ?

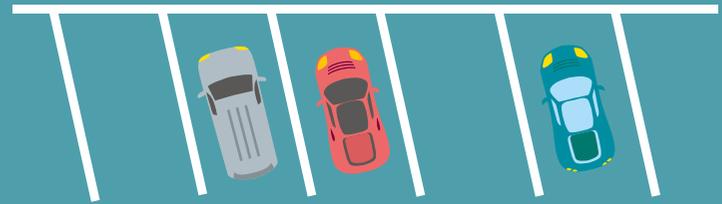
F.S. : Le « cédez le passage cycliste au feu rouge » autorise, comme son nom l'indique, le cycliste à passer au feu rouge lorsqu'il n'y a personne dans le carrefour, dans la direction indiquée par la flèche jaunes figurant sur le panneau. Cela lui évite ainsi de marquer l'arrêt, de démarrer au feu avec les autres véhicules et de se retrouver en conflit lorsque certains tournent. Mais, attention, il s'agit d'un cédez le passage et non d'un feu vert. Les cyclistes doivent donc évaluer le moment opportun pour s'insérer dans le carrefour sans gêner les autres usagers. Respect et partage de la route sont en effet au cœur des règles de sécurité en général, et de ce dispositif en particulier.

PEU D'ACCIDENTS À VÉLOS

Les statistiques d'accidents corporels de la circulation routière constatés à Rueil-Malmaison vont dans le sens du vélo. En effet, les accidents impliquant des vélos n'étaient qu'au nombre de 10 en 2015 et 12 en 2016. À titre de comparaison, lors de chacune de ces deux mêmes années il y eut 84 accidents impliquant une voiture quand, respectivement, 44 et 48 accidents concernaient une moto.

Source : Service de la Politique d'Entretien et de l'Exploitation, Unité Sécurité Routière et Réglementation des Hauts-de-Seine

Gros plan sur la verbalisation



Certains Rueillois polémiquent encore sur la soi-disant pluralité des amendes infligées aux automobilistes. Ceci en dépit des efforts du maire et de la municipalité pour faire face aux bugs informatiques de la société Streeteo, filiale d'Indigo, délégataire de service public pour la gestion des forfaits de post stationnement (F.P.S.). Les points suivants vous aideront à mieux vous y retrouver. ▶ Anna-Maria Conté

Les principes du dispositif F.P.S.

Avant le 1^{er} janvier 2018, l'automobiliste en défaut de paiement de sa place de stationnement recevait une amende de 17 €, la même dans toute la France. Après la mise en place du forfait de post-stationnement (F.P.S.) - en vertu de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale (MAPTAM) -, le prix du stationnement de surface est resté le même à Rueil.

Rien n'a donc changé pour ceux qui respectent les temps pour lesquels ils ont payé, par exemple : **2 euros pour 45 minutes en zone rouge.** En revanche, pour les conducteurs qui refusent de payer ou dépassent le temps de stationnement, le tarif de celle qui n'est plus une « amende », mais un F.P.S. est passé de 17 € à 23 € de manière progressive (lire tableau).

1 Les employés de Streeteo sont les seuls à pouvoir verbaliser les voitures en défaut de paiement de stationnement. ✓ **VRAI**

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, ce sont les employés de Streeteo qui procèdent, par lecture électronique, à la verbalisation des automobilistes qui ne se seront pas acquittés du ticket de stationnement. Pour valider son paiement, l'usager doit entrer le numéro de sa plaque d'immatriculation et payer par pièces, C.B. ou téléphone mobile depuis l'application Paybyphone. À leur passage, les agents de la société Streeteo vérifient la validité du stationnement via leurs terminaux connectés aux horodateurs.

2 Lorsqu'ils constatent une infraction, les employés de Streeteo doivent laisser un papillon sur le pare-brise du véhicule. ✓ **VRAI**

En effet, dans la phase de test (du 1^{er} janvier au 15 février), à cause d'un bug informatique dans les connexions de Streeteo, cette obligation n'a pas été respectée. D'où les nombreuses réclamations et l'obtention de la part du maire de l'annulation de 4000 F.P.S. (lire Rueil Infos de septembre, page 13). Désormais, le système est rodé et les employés de Streeteo laissent toujours un papillon sur le pare-brise des voitures en défaut. Le maire a demandé qu'ils les prennent également en photo pour les montrer en cas de contestation. À l'heure actuelle, ce « papillon » fait fonction d'avis de paiement. Les contrevenants doivent se rendre sur le site pour s'acquitter de leurs F.P.S. À partir de la fin de l'année, le « papillon » servira seulement de notification ; les F.P.S. arriveront par courrier aux contrevenants 2 ou 3 jours après l'infraction. Quant à la majoration, elle sera également envoyée à domicile 3 mois après.

3 Les employés de Streeteo verbalisent également les voitures fautives d'autres infractions (vignette d'assurance ou de contrôle technique non affichée, etc.). ✗ **FAUX**

Les employés de Streeteo sont des civils qui n'ont pas le droit de relever les infractions au Code de la route. Celles-ci sont l'apanage de la Police (nationale ou municipale) qui est censée faire respecter le Code à travers ses tournées habituelles.

4 Le montant du forfait de post stationnement (F.P.S.) fixé à 23 euros est arbitraire. ✗ **FAUX**

Techniquement le F.P.S. est une redevance d'occupation de sol public (telle que celle des terrasses de restaurant) dont le montant est fixé par chaque Ville par rapport aux tarifs établis selon les différentes zones (rouge, orange ou verte). Le montant du F.P.S. est égal à la totalité de la redevance pour la plus longue durée autorisée, dans la plage horaire concernée. À Rueil, ce montant correspond à la moyenne basse des grandes villes. (Lire tableau).

5 Une heure de stationnement en zone rouge coûte 23 euros. ✗ **FAUX/VRAI**

Afin d'encourager les automobilistes à libérer plus rapidement leur place, la loi invite les communes à fixer des tarifs exponentiels. Ainsi, si on se réfère au tableau des tarifs (voir infographie), on remarque que si en zone rouge 48 min de stationnement coûtent 3 €, 9 minutes de plus font monter la facture à 15 € et 23 € (le prix du F.P.S.) une fois les 60 minutes dépassées. De plus, sachez que, lorsque la durée maximale autorisée est courte, un même véhicule peut faire l'objet de plusieurs F.P.S. dans une même journée.

6 Le F.P.S. est plus cher à Rueil que dans les villes avoisinantes. ✗ **FAUX**

Comme on peut le constater dans l'encadré ci-joint, le montant du F.P.S. est supérieur ou égal dans toutes les villes autour de Rueil-Malmaison.

Tableau des tarifs

ZONE ROUGE

TARIFS INCHANGÉS

15 min	30 min	45 min
1 €	1,50 €	2 €

Stationnement payant de 9h à 12h30 et de 14h à 19h du lundi au samedi (sauf jours fériés et mois d'août).

ALLONGEMENT DE LA DURÉE MAXIMALE AVEC TARIFICATION DISSUASIVE

48 min	51 min	57 min	1 h
3 €	5 €	15 €	23 €*

*FPS : anciennement Procès Verbal

ZONE ORANGE

TARIFS INCHANGÉS

1 h	2 h	2 h 30
2 €	4 €	4,80 €

Stationnement payant de 9h à 12h30 et de 14h à 19h du lundi au samedi (sauf jours fériés et mois d'août)

ALLONGEMENT DE LA DURÉE MAXIMALE AVEC TARIFICATION DISSUASIVE

2 h 35	2 h 45	2 h 50	3 h
5,50 €	9 €	12 €	23 €*

*FPS : anciennement Procès Verbal

ZONE VERTE

TARIFS INCHANGÉS

1 h	2 h	3 h	4 h
1,60 €	2,90 €	4,50 €	6 €

Stationnement payant de 9h à 12h30 et de 14h à 19h du lundi au samedi (sauf jours fériés et mois d'août).

ALLONGEMENT DE LA DURÉE MAXIMALE AVEC TARIFICATION DISSUASIVE

5 h	6 h	7 h	8 h	8 h 30
8 €	10 €	14 €	18 €	23 €*

*FPS : anciennement Procès Verbal

Tarifs abonnements résidents : 4,50 € / semaine ou 14 € / mois ou 140 € / an.

Comparatif des montants de F.P.S. dans les villes autour de Rueil

<p>\\ Paris : 50 € (du 1^{er} au 11^e arrondissement, minoré à 35 € en cas de paiement dans les quatre jours), 35 € (du 12 au 20^e arrondissement, minoré à 24,50 € en cas de paiement dans les quatre jours)</p> <p>\\ Boulogne-Billancourt : 35 € (minoré à 25 € en cas de paiement dans les quatre jours)</p> <p>\\ Chaville : 35 € (minoré à 25 € en cas de paiement dans les quatre jours)</p>	<p>\\ Clichy-la-Garenne : 35 €</p> <p>\\ Colombes : 30 €</p> <p>\\ Courbevoie : 32 € dans l'hypercentre, 18 € ailleurs</p> <p>\\ Garches : 25 €</p> <p>\\ La Garenne-Colombes : 30 €</p> <p>\\ Issy-les-Moulineaux : 35 € (minoré à 25 € en cas de paiement dans les quatre jours)</p> <p>\\ Nanterre : 23 €</p> <p>\\ Neuilly-sur-Seine : 50 €</p> <p>\\ Saint-Cloud : 25 €</p> <p>\\ Suresnes : 23 € en zone rouge et 18 € en zone verte</p>
---	--

**GROUPE LES RÉPUBLICAINS/
U.D.I./NON INSCRITS**



Jacob Pinto nous a quittés

Tout d'abord, nous voulons rendre hommage à notre collègue Jacob Pinto, disparu brutalement le mois dernier.

Chef de file du groupe socialiste au sein du conseil municipal et président de la communauté juive de Rueil, Jacob Pinto était un élu très attaché à sa ville. C'était un homme posé et réfléchi, il était donc possible et enrichissant de débattre avec lui.

Nous adressons nos sincères condoléances et nos pensées attristées à sa famille et ses proches et à son groupe du conseil municipal.

Tout est bon pour polémique

Revenons sur la piscine des Closeaux, contrainte à rester fermée durant une bonne partie de l'été. « L'affaire » a fait l'objet d'une campagne de désinformation, ici de la part de certains élus d'opposition, ou encore sur les réseaux sociaux de la part de leurs militants.

Par une formulation ambiguë, dans leur dernière tribune, les élus RCV insinuent que le maire aurait mis quinze jours à fermer la piscine après des analyses démontrant la présence de légionelle. C'est évidemment faux ! Le maire a immédiatement ordonné la fermeture préventive de la piscine dès qu'il a eu connaissance des résultats d'analyse indiquant la présence de légionelle dans une douche (c'était le 19 juin !), pas dans les bassins, et qui ne lui avaient pas été

communiqués par le directeur en service, que le maire a relevé de ses fonctions le jour même. Nous avons évidemment regretté cette situation et, comme de nombreux Rueillois, nous aurions voulu profiter de la piscine. Malheureusement, le risque zéro n'existe pas et le principe de précaution devait l'emporter. D'autres piscines de la région étaient dans le même cas. Actuellement c'est celle d'une ville voisine qui est affectée. Les mêmes écrivent que la piscine est « encore fermée » alors que ce n'était plus le cas au moment de la publication du précédent numéro !

Ces élus, encore, ont porté une violente charge contre un agent de la ville, faisant totalement fi du respect du principe de présomption d'innocence. Reprenant joyeusement des allégations parues dans la presse - c'est ça le nouveau monde -, ils accusent cet agent de « conflits d'intérêt » et d'être dans « l'illégalité ».

Certes, en responsabilité, l'exécutif municipal a engagé une procédure de licenciement sur la base de certains faits. Mais cela se fait dans le respect des principes élémentaires du droit, auquel tout républicain doit être attaché. Cette récupération politicienne est navrante. Nous restons convaincus que l'action politique est un noble « combat », là où d'autres, faute de vision probablement, s'adonnent à des petits « coups ».



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « RUEIL C'EST VOUS ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Hugues Ruffat, Anne Hummler-Reaud, Nicolas Redier

LE CONSEIL MUNICIPAL ENDEUILLÉ !

Le Conseil municipal est touché par un quatrième décès. Nous avons appris comme beaucoup d'entre vous la disparition brutale de Jacob Pinto, responsable et tête de liste du groupe socialiste au Conseil.

Au-delà de nos nombreuses divergences politiques, ses interventions étaient toujours le fruit d'un travail approfondi et la démonstration de ses convictions. Nous présentons à sa famille, ses proches et ses amis, les sincères condoléances du groupe Rueil c'est Vous.

UNE INITIATIVE À RENOUVELER !

Nous saluons l'initiative des jeunes, et moins jeunes, Marcheurs de Rueil, qui ont participé activement avec les riverains au lancement du WorldCleanUpDay. Une opération Propreté à grande échelle qui a permis de rendre notre ville plus agréable. Merci à tous d'avoir ramassé et trié nos déchets pour préserver notre environnement.

DES PRÉCISIONS À APPORTER !

L'eau douce pour tous ? Non, pas encore ! Après traitement et depuis le 1^{er} juillet, l'eau distribuée dans la ville affichera une dureté de 15°f au lieu de 24°f. Nous nous félicitons de cette amélioration sensible et remercions les acteurs techniques, le Syndicat des Eaux de la presqu'île de Gennevilliers et son partenaire industriel Suez. Mais... l'eau est vraiment douce lorsque son degré de dureté est égal ou inférieur à 8°f. Et c'est généralement le niveau atteint par les adoucisseurs. Peu de changements, malheureusement, à attendre dans nos habitudes et peu d'explications quant aux 150 euros d'économies annuelles.

Une seule certitude, vos factures d'eau augmenteront. Vos élus de RUEIL C'EST VOUS

Vos élus de RUEIL C'EST VOUS

francois.jeanmaire@mairie-rueilmalmaison.fr
hugues.ruffat@mairie-rueilmalmaison.fr

nicolas.redier@mairie-rueilmalmaison.fr
anne.hummler@mairie-rueilmalmaison.fr

LE CONSEILLER MUNICIPAL DU GROUPE « RUEIL EN VERT ET POUR TOUS »



Vincent Poizat

Tout d'abord nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille de Jacob Pinto, notre collègue conseiller municipal socialiste, qui nous a quitté brutalement début septembre.

Lors de l'annonce de sa démission fin août, Nicolas Hulot a appelé à un sursaut de la société civile pour engager véritablement la lutte contre le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité.

Samedi 8 septembre, 50 000 personnes, dont de nombreux-ses Rueillois-ses, ont répondu à cet appel en se rendant à la marche pour le Climat organisée à Paris et dans plus de 40 villes de France.

Nous, citoyens, avons le pouvoir d'engager sans attendre la transition écologique et créer de la valeur sur notre territoire.

Dans toute la France se constituent des centrales citoyennes de production d'électricité d'origine renouvelable. À Caen par exemple un collectif citoyen a constitué une coopérative, Plaine Sud Énergie, pour créer et cofinancer des centrales solaires photovoltaïques sur le toit de 3 écoles.

Ensemble, aujourd'hui, nous pouvons engager la transition énergétique sur notre territoire. À Rueil nous avons le potentiel pour créer des centrales solaires photovoltaïques grâce aux experts bénévoles d'une association rueilloise et au soutien d'Énergie Partagée.

Vous allez refaire votre toit, votre copropriété possède un vaste toit terrasse ? Faites le moi savoir et nous pourrons rapidement juger de la faisabilité économique d'y installer une centrale photovoltaïque. Plus nous aurons de toits, plus nous pourrons mutualiser les coûts de construction.

Pour en savoir plus : <https://energie-partagee.org/>

Pour nous contacter : rueilvert@laposte.net

Pour nous lire : <http://rueilvertetpourtous.net/>

Pour nous suivre : @rueilvert

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « CONSTRUIRE RUEIL 2020 »



De gauche à droite : Martine Jambon, conseillère (P.S.), Jacob Pinto, conseiller (P.S.), Jeannine Prévost Bouré, conseillère (P.S.)

ATTENTION : RETOUR À LA SEMAINE DE QUATRE JOURS DANS LE PRIMAIRE !

Attention aux nouveautés de cette rentrée scolaire : la semaine de quatre jours est de retour dans le primaire.

Pourtant les journées de classe sont trop longues et les élèves fatigués. Ils apprennent mal, surtout les plus défavorisés. Ce rythme pose des problèmes aux parents qui travaillent le mercredi et qui ont des difficultés pour financer la garde des enfants. La semaine de quatre jours a été instituée par Sarkozy. Le gouvernement socialiste a mené une politique de priorité au primaire : retour à la semaine de quatre jours et demi et augmentation du nombre de maîtres... Les communes ont participé à l'organisation de la demi-journée supplémentaire. Ce système était en train d'entrer dans les mœurs, les réformes ont besoin d'un peu de temps.

À peine les premières évaluations des résultats commençaient à voir le jour, le nouveau ministre, M. Blanquer, revient à la semaine de quatre jours et laisse aux communes la libre initiative de choisir. Celles-ci se sont empressées de revenir sur l'effort qui leur avait été demandé sous le précédent quinquennat. Résultat : à la rentrée 2018, **80 % des enfants du primaire sont scolarisés quatre jours par semaine**. Pour les communes, ce n'est que l'occasion de faire des économies. À Rueil, le dossier de rentrée de la ville célèbre le retour à la semaine de quatre jours « le grand changement de cette rentrée scolaire » dit M. le Maire. Les enfants pourront ainsi « ne pas se lever le mercredi matin pour aller à l'école... mais à l'école des sports ! » (Rueil Info N° 359) Est-ce là l'intérêt de l'enfant ? Ce rythme scolaire est une **exception française** parmi les pays de l'OCDE. Notre pays est le seul à avoir moins de 5 jours de classe par semaine. Le nombre annuel d'heures de classe (864) y est quelque peu au-dessus de la moyenne (792) mais le nombre de jours de classe (162 en 2017/18) y est le plus faible. Des journées de classe trop peu nombreuses et trop longues nuisent aux résultats scolaires des élèves français. Ceux-ci se détériorent comparés à ceux de leurs voisins, comme le répètent régulièrement les enquêtes PISA -Programme d'Évaluation International des Élèves.

Nous avons appris le 11 septembre avec une profonde tristesse le décès brutal de notre camarade Jacob PINTO, d'une crise cardiaque. Nos pensées l'accompagnent, ainsi que sa famille et ses proches.

Jacob était un homme et un militant d'une grande valeur. Il a toujours travaillé en étant fermement attaché aux intérêts de la ville et de ses habitants, défendant son point de vue et sachant toujours prendre de la hauteur dans ses interventions. Son absence laissera un grand vide dans la ville.

ps.rueil@gmail.com et [blog : www.ps-rueil.fr](http://www.ps-rueil.fr)

« CONSTRUISONS ENSEMBLE LE RUEIL DE DEMAIN »



Pascal Perrin et Benoit Gros

Nous tenons à remercier toutes les associations présentes lors du forum leur étant consacré, le dimanche 9 septembre. Nous vous remercions de nous avoir fait part de vos suggestions, de vos souhaits, et soyez assurés de l'intérêt que nous porterons à vos demandes. Rueil-Malmaison peut se féliciter de compter plusieurs centaines d'associations et des milliers de bénévoles. Nous mesurons parfaitement la valeur de votre engagement, pour avoir donné, et continuer à donner depuis de nombreuses années, votre temps à votre engagement citoyen. Que ce soit sportif, culturel, œuvres caritatives, santé, éducation, aide, solidarité, et bien d'autres encore, notre ville ne pourra jamais se passer d'une telle richesse et nous considérons que c'est l'essentiel pour l'équilibre de notre commune. Merci encore et à très bientôt. À partir du mois prochain, nous consacrerons notre tribune à des sujets qui vous concernent toutes et tous, en vue des prochaines échéances électorales.

Enfin, nous souhaitons avoir une belle pensée pour nos collègues qui nous ont quittés malheureusement cette année, Roland Toulouse et Jacob Pinto.

Pour nous contacter : pascalperrin92@sfr.fr ou 06 80 63 63 08, benoitgrosmairie@yahoo.com

La cloche sonne aussi pour les grands !

En cette nouvelle rentrée, il n'y a pas que les enfants qui prennent à nouveau le chemin de l'école. Il y a aussi des adultes qui prennent le chemin d'une... nouvelle école. Vous l'aurez deviné, il s'agit de celles et ceux qui sont à la tête des maternelles, écoles élémentaires, collèges et lycées... nous leur souhaitons la bienvenue ! ▶ Sandrine Gauthier



Pascale Martinez,
directrice de la maternelle Jean-Jaurès

Enseignante pour les petits depuis plus de 20 ans, la nouvelle directrice de l'école Jean-Jaurès, et précédemment de la maternelle Jean-de-la-Fontaine, ne sait que trop l'importance d'une rentrée en douceur pour les enfants. Écoute et bienveillance sont pour elle des valeurs qui rassurent avant de rentrer en classe. Elle ajoute : « *maman tranquille, enfant tranquille !* »



Pascale Russo,
directrice de la maternelle Jean-de-la-Fontaine

Cette rentrée a une saveur particulière pour Pascale Russo qui prend son premier poste de direction. « *Un challenge que je souhaitais relever, l'envie d'animer une équipe et un projet que je mûris depuis 2 ans* », confie celle qui fut 20 ans enseignante. À Rueil, elle a trouvé un très bon accueil et, à l'école Jean-de-la-Fontaine, une équipe qui l'épaule solidement. Motivation, rigueur et bienveillance sont, pour elle, les fondements de ce nouveau métier qui la ravit déjà !



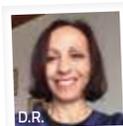
Corinne Tanière,
directrice de l'école primaire Jean-Moulin
(maternelle et élémentaire)

Après 6 années passées en tant que chef d'établissement à Nanterre, Corinne Tanière prend donc la direction de cette école de 10 classes qui l'a bien accueillie. Assistée d'une équipe qu'elle qualifie de « *bien installée* », elle travaille dans un climat serein. Ce qu'elle souhaite pour les enfants ? « *L'épanouissement de tous et la réussite de chacun d'eux, tout simplement* ».



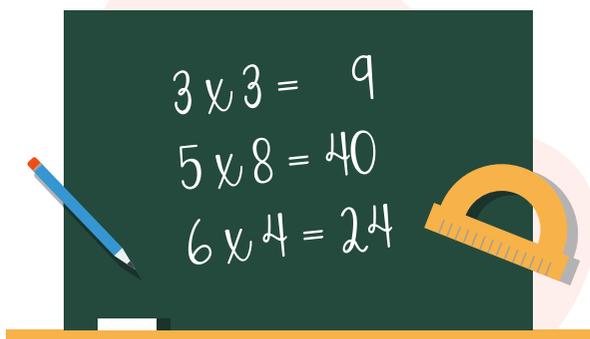
Solenne Delbos,
directrice de l'école élémentaire Tuck-Stell A

Enseignante au CP à l'école Tuck-Stell A depuis maintenant 10 ans, Solenne Delbos était en terrain connu pour sa première rentrée en tant que chef d'établissement ! Très attachée à Rueil, elle était ravie d'y rester. Sa nomination a enthousiasmé ses collègues comme les parents d'élèves. Sa philosophie, « *Veiller au bien-être des enfants pour qu'ils se sentent heureux et désireux de progresser* », devrait leur plaire aussi.



Naïma Asli,
directrice de l'école élémentaire Tuck-Stell B

Après une dizaine d'années à exercer ce rôle de directrice qui lui tient tant à cœur, Naïma Asli, par ailleurs ancienne institutrice en CE1, CE2 et CM1, a fait sa première rentrée à Rueil-Malmaison, en tant que directrice de cette école de 13 classes. Elle résume son rôle en ces mots : « *instaurer un dialogue constructif entre enseignants, intervenants extérieurs et parents d'élèves, dans l'intérêt des enfants, toujours* ».



Aïsetou Konté, principale du collège Jules-Verne

Principale d'expérience qui nous vient d'Épinay-sur-Seine, Aïsetou Konté se dit très satisfaite de sa nomination à Jules-Verne. L'équipe éducative comme les parents d'élèves l'ont chaleureusement accueillie et lui ont accordé leur confiance. Confiance et transparence sont d'ailleurs les maîtres mots que la professionnelle associe à sa mission de chef d'établissement.



Coup de chapeau aux élèves du collège Henri-Dunant

Situé aux Mazurières, le collège Henri-Dunant a longtemps été victime de préjugés. Mais aujourd'hui, les résultats sont là. L'opération de rénovation urbaine, si chère au maire pendant son premier mandat, a complètement changé le visage du quartier et le regard de (et sur) ses habitants. Un exemple ? La hausse du taux de réussite de plus de 20 points au brevet 2018. Entretien avec le principal, Rachid Frihmat qui, lui n'est pas nouveau, car il entame sa troisième année à la tête du collège !



Christine Nicolai, principale du collège Les Martinets

Derrière ce charmant accent du Sud se cache un chef d'établissement d'expérience avec trente années passées en région parisienne. Entourée d'une solide équipe qu'elle tient à saluer, Christine Nicolai veut apporter son « ciment à la construction des citoyens de demain ». Ce rôle, elle l'envisage avec juste ce qu'il faut de rigueur et bienveillance. Faire que les élèves aient confiance en eux pour réussir, tel est son credo.



Ahmed Tabit, principal du collège Les Bons Raisins

Reprenant le poste de Sylvia Santa-Maria, cet ancien professeur d'éducation physique et sportive a une expérience en collège, lycée et même en université. Il exerce le métier de proviseur depuis 6 ans, toujours dans les Hauts-de-Seine. « Je veux avant tout que les élèves viennent s'instruire avec plaisir et c'est à moi de créer les conditions de cet épanouissement », confie-t-il.



Rueil-Infos : Au fil des années, vous avez enregistré une forte hausse du taux de réussite. Quels sont les derniers chiffres ?

Rachid Frihmat : En effet, nous sommes fiers des résultats obtenus en juillet dernier par nos élèves : taux de réussite au brevet de 93 %, dont 24 % avec mention très bien et 34 % avec mention bien !

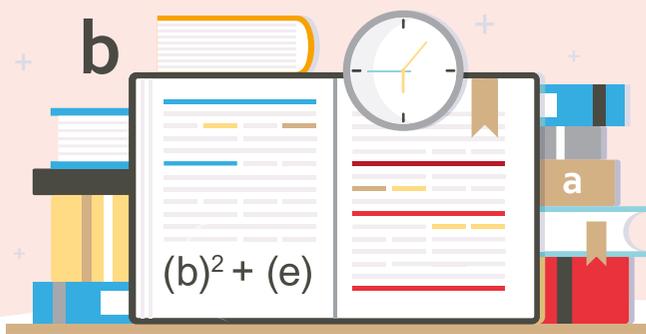
R.I. : S'agit-il d'une progression ? Comment l'expliquez-vous ?

R. F. : Oui. Même si nous n'avons pas à rougir de notre précédente moyenne qui était de 80 % ! Mais cette hausse s'explique également par une amélioration du cadre de vie due à la profonde modification structurelle du quartier. Les projets pédagogiques et éducatifs se sont multipliés, dans l'enseignement primaire comme dans le secondaire. Un effet bénéfique qui enclenche un dynamisme et un cercle vertueux entre les élèves et les professeurs que je trouve formidable !

R.I. : Que dites-vous aux parents soucieux d'inscrire leur(s) enfant(s) dans un bon collège ?

R. F. : Les quatre années au collège sont les années où l'adolescent s'affirme, prend confiance en lui et aborde de nouveaux champs de connaissances. La qualité de l'enseignement et le bon encadrement sont donc essentiels. Ce sont les caractéristiques propres à tous les membres de notre équipe (composée de 22 enseignants, 8 personnels éducatifs, 6 personnels administratifs et socio-médicaux et 6 agents). Et les résultats sont là et nous en sommes très fiers !

A-M. C.



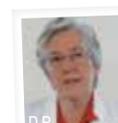
Dominique Giot, proviseur du lycée Gustave-Eiffel

Martial Attias parti au Koweït, Dominique Giot a pris sa place, « avec grand plaisir », avoue celui qui a exercé son activité de chef d'établissement dans les Hauts-de-France dont il est originaire, et notamment dans un lycée identique à Gustave-Eiffel. Ravi d'avoir décroché ce poste, il compte bien tout mettre en œuvre, avec ses équipes bien sûr, pour améliorer encore le taux de réussite des différentes filières.



Gabriel Andrei, directeur de l'ensemble scolaire La Salle-Passy Buzenval

D'origine roumaine, Gabriel Andrei a exercé dans différentes régions françaises avant de devenir chef d'établissement en 2006. Répondant à l'appel des Frères des Écoles chrétiennes, il a pris la direction de Passy-Buzenval, « très bien accueilli par l'équipe éducative ainsi que le maire », souligne-t-il. Son ambition de « Construire l'Homme et de dire Dieu » passe par la recherche de la qualité dans toutes les activités, la défense de la valeur du savoir et la volonté de faire de l'exigence une vertu.



Christiane Foullon, directrice du Centre Madeleine Daniélou (collège et lycée)

C'est avec enthousiasme que Christiane Foullon a retrouvé le chemin de cet établissement qu'elle connaît bien. Cette professionnelle, qui a par ailleurs exercé à Abidjan et à Neuilly-sur-Seine, a en effet dirigé Madeleine Daniélou entre 2000 et 2008. Désireuse d'instaurer des relations simples, libres et vraies entre adultes et jeunes, elle a à cœur, comme elle le dit, « d'avancer, oser et prendre des initiatives pour préparer les élèves à créer et à construire le monde de demain ».

Une boutique éphémère pour soutenir l'artisanat d'art

Le 16 juin dernier, lors de la Fête du commerce, la Ville a inauguré un nouveau concept commercial : une boutique éphémère. Située en centre-ville, en face de la médiathèque et à deux pas de la place de l'Église, le lieu se veut une vitrine privilégiée pour les artisans d'art. Coup de projecteur. ▶ **Morgane Huby**



Commerce, à l'Artisanat et aux Marchés forains. *Les accompagner et les aider ainsi à mieux se faire connaître, cela montre que la Ville soutient activement son artisanat et a la volonté de le faire grandir* ».

Création textile, restauration de mobilier, encadrement d'art, création de bijoux, costume, chapellerie... autant de métiers qui ont leur place dans cette boutique éphémère. Outre le niveau de qualité, les artisans qui souhaitent profiter du lieu doivent être inscrits à la Chambre de métiers et de l'artisanat, promouvoir une fabrication française et travailler des matériaux nobles. Les artisans sélectionnés pourront être accueillis entre un mois et six semaines.

L'appel est donc lancé. Si vous êtes artisan, vous remplissez les conditions requises et vous souhaitez profiter de la boutique éphémère, **prenez contact avec Laëtitia Urie au 01 47 32 53 87 ou commerce-artisanat@mairie-rueilmalmaison.fr**.



Maison Matte, première exposante de la boutique éphémère.

Vous connaissez le lieu car c'était l'ancienne boutique de l'Office de tourisme (désormais sur la place du 11-Novembre). D'ailleurs, cet été vous y avez peut-être vu les créations de la première occupante, Amélie Matte, spécialisée dans le prêt-à-porter d'intérieur.

« Lorsque le maire s'interrogeait sur comment donner une nouvelle vie à cet endroit, nous avons proposé l'idée d'une boutique éphémère qui permettrait aux artisans d'art rueillois n'ayant pas de vitrine ni la possibilité de recevoir du public de trouver un espace où présenter leurs créations et leur savoir-faire, souligne Annick Deloffre, adjointe au maire au

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART : APPEL À CANDIDATURES !



Les 5, 6 et 7 avril 2019 la ville renouvellera sa participation aux Journées européennes des métiers d'art qui, chaque année, permettent à une vingtaine d'artisans d'art, le plus souvent rueillois, de présenter leur savoir-faire et d'échanger avec le public (*lire Rueil infos de mars, page 13*). Toujours plus fréquenté, d'éditions en éditions, ce rendez-vous vise à accueillir presque deux fois plus d'exposants. Si vous exercez un métier d'art (peinture, céramique, création de bijoux, restauration de tableaux ou de meubles, création textile, encadrement...), revendiquez une production française et cultivez une démarche artistique, inscrivez-vous vite à cette manifestation.

Service Commerce : 01 47 32 53 87 ou commerce.artisanat@mairie-rueilmalmaison.fr

Nouveaux commerçants



THÉRAFORM

CONSEIL EN NUTRITION ET ACCOMPAGNEMENT DE L'AMINCISSEMENT

17 bis rue du Docteur-Zamenhof
Tél. : 07 89 21 63 77
09 811 939 01



ORANGE BLEUE, MON COACH WELLNESS

COACHING SPORTIF

32-34 avenue Paul-Doumer
Tél. : 01 41 29 12 63



BY COCO PARIS

BIJOUX FANTAISIE, ACCESSOIRES
2 Avenue Georges-Clemenceau
Tél. : 09 50 98 55 90



CAP FRAÎCHEUR

POISSONNERIE

14 rue de Maurepas
Tél. : 01 47 51 92 23
06 75 52 19 24

Création d'un manga

Une histoire dans l'histoire, c'est un peu le cœur d'un projet culturel qui a aussi le mérite d'avoir pu faire se rencontrer deux arts : la philatélie et le dessin manga. Il aura fallu trois ans et l'implication à la fois de l'Association philatélique de Rueil-Malmaison, de Françoise Bonelli, illustratrice et professeur de dessin manga à la Maison des arts et de l'image (M.A.I.), sans oublier le soutien de la Ville, pour que les planches de timbres donnent vie... à des planches de B.D. ► Morgane Huby



Françoise Bonelli,
une mangaka
chez nous !

« Faire découvrir la philatélie par le biais du manga, autrement dit mettre un art au service de l'autre, c'est ça qui m'a motivée lorsqu'on m'a proposé le projet. J'ai aussi trouvé intéressant, à travers cette histoire de détective, de pouvoir mettre en scène différents lieux de Rueil comme le Château de Vermont, la gare, les écoles Jules-Ferry et Tuck-Stell », raconte cette ancienne professeur d'arts plastique en collège qui, après avoir passé ensuite 27 ans dans une entreprise pétrolière, a choisi en 2008 de se former à la peinture décorative et au dessin manga. « Je propose des stages de dessin manga à la M.A.I. pendant les vacances scolaires. C'est pour cela que Carole Thierry a pensé à moi pour ce projet. Le manga a cette force : pouvoir inculquer les règles de proportion et permettre aux enfants d'avoir un résultat plus immédiat que le dessin académique. Et puis, par le biais du manga, les enfants prennent goût plus facilement à la lecture. C'est sur la base de ce constat que nous avons élaboré cette B.D. afin que le lecteur change de regard sur la philatélie ». Membre de l'association Contrastes, Françoise Bonelli devrait exposer l'an prochain son travail sur papier peint et ses dessins manga à l'Ermitage. Elle envisage aussi, pourquoi pas, de livrer une suite des aventures de Bazile Phila. Affaire à suivre...



Dans le numéro encarté dans ce magazine, vous allez donc pouvoir feuilleter un superbe illustré, qui vous plongera dans l'histoire des écoles rueilloises et vous permettra de jeter un nouveau regard sur la philatélie, le tout sur fond d'enquête menée par « Bazile Phila », une espèce de Tin-Tin local, qui vient d'hériter de la collection de timbres de son grand-père...

Revisiter l'histoire

« L'intérêt de ce travail est de faire cohabiter deux disciplines différentes touchant des publics opposés, explique Carole Thierry, conseillère municipale déléguée aux Relations avec le monde associatif et porteuse du projet. Les dessins manga permettent

aussi de révéler le potentiel de la philatélie et d'en faire un art qui a toute sa place dans notre société. À travers ce petit livret, les Rueillois vont pouvoir aussi revisiter certains moments de l'histoire de notre ville. En même temps, il peut servir de support pédagogique pour les enseignants. »

La philatélie pour les plus jeunes

C'est en 2015, lors d'une compétition départementale, que l'Association philatélique de Rueil-Malmaison se voit récompensée pour la présentation de planches de timbres évoquant l'histoire des écoles de Rueil. Un travail également salué par le maire qui avait souhaité les faire connaître à tous les Rueillois. Mais comment ?

« L'idée était aussi de faire découvrir la philatélie aux plus jeunes. D'où la collaboration avec Françoise Bonelli qui a su trouver un scénario mettant en avant les timbres et nos écoles à travers... un dessin manga... un style qui a l'ambition de capter un public adolescent et, au-delà, leurs parents et leurs enseignants », souligne Gérard Barrat, président de l'Association philatélique.

Alors il ne vous reste qu'à détacher la B.D., suivre l'aventure de Bazile Phila* et mener l'enquête avec lui en découvrant les détails des planches de timbres sur le site philatelie-rueil-malmaison.fr/portfolio/les-ecoles-de-rueil-malmaison.

*Attention, comme tout manga, l'histoire se lit de droite à gauche !



Les artistes vous ouvrent leurs portes

Pour la 8^e fois, peintres, sculpteurs, graveurs, céramistes, photographes et créateurs numériques ouvrent leurs ateliers. L'occasion pour tous les Rueillois d'une belle balade et d'échanges des plus intéressants. Rendez-vous le samedi 13 et le dimanche 14 octobre. Au programme : 34 artistes avides de partager leurs savoir-faire et leur vision artistique et 26 lieux à découvrir. ▶ **Morgane Huby**

Fidèle à la tradition, cette nouvelle édition aura l'ambition de faire rencontrer des artistes et un public, autant averti que néophyte. Conçu par le pôle Culture de la Ville en partenariat avec l'association les Seize Anges, l'événement s'adresse à tous, amateurs d'art ou simples curieux. Comme le rappelle Olivier de La Serre, adjoint au maire aux Affaires



culturelles, « les portes ouvertes permettent de mettre en lumière des talents variés et de créer du lien avec les habitants qui souvent découvrent des artistes qui vivent à côté de chez eux ou profitent de l'opération pour se balader dans d'autres quartiers... et pourquoi pas ne pas avoir un coup de cœur et repartir avec une œuvre ! »

Découvrir donc des ateliers et se rendre à l'École municipale d'arts qui, au sein de la Maison des arts et de l'image, héberge également des artistes. C'est ainsi que Le Relais des arts et les Ateliers 96 prennent aussi part à ce parcours culturel. « Quel que soit l'art que l'on exerce, on a besoin de rencontres comme celles-ci pour avoir un retour sur son travail... », ajoute l' élu.

Si les 34 artistes participant cherchent tous à innover sans cesse dans leur discipline, les organisateurs ont eux aussi à cœur de ponctuer l'événement de nouveautés. Ainsi, l'opération « I love art » vous permettra de personnaliser votre tote

Parole d'artistes



« À la différence des marchés d'art, ces portes ouvertes sont l'occasion d'un vrai échange avec les gens : ils posent des questions sur la technique ou l'inspiration. Je ne montre qu'une trentaine de peintures mais je laisse mon book à disposition et, si quelqu'un veut voir un tableau en particulier, je le lui sors. Les enfants peuvent aussi s'essayer à la calligraphie pendant que les parents discutent avec moi. J'ai des visiteurs fidèles. Ils aiment voir ce que j'ai fait de nouveau. Certains vont acheter un tableau. Cette année, j'ai travaillé sur la foule. On pourra aussi voir des paysages méditerranéens que j'ai peints. »

Valérie Brochand, peintre,
18 rue des Vosges



« Les portes ouvertes sont un rendez-vous de proximité, qui crée du lien avec le voisinage. C'est un moment privilégié pour montrer mon travail. Si j'expose quelques sculptures, j'aime montrer le matériel ou les matières que je travaille. Les gens sont très attentifs à la démarche artistique, c'est pourquoi je leur parle du processus de création. En venant, ils découvrent mon quotidien, ce qui m'inspire et nourrit ma joie de créer. Certaines personnes profitent de ce temps pour s'inscrire aux ateliers d'initiation à la sculpture que j'anime chez moi. Et puis, ces portes ouvertes peuvent aussi générer des coups de cœur et des commandes. »

Christine Caupin, sculptrice,
11 rue des Hortensias

bag (un sac en toile souple à deux anses porté à l'épaule) disponible dans tous les ateliers d'artistes et de vous mettre en scène avec sur Instagram.

Vous venez en famille ? « Venez avec vos enfants, c'est l'occasion pour leur ouvrir l'esprit et les rapprocher de différentes formes d'art », conseille Jean-Louis Bouillère, directeur du pôle Culture. La Ville a pensé à eux. Au fil de leurs visites, ils pourront répondre à un quiz téléchargeable sur ateliersderueil.fr, rueilscope.fr et villederueil.fr et disponible aux ateliers d'artistes et dans tous les lieux culturels.

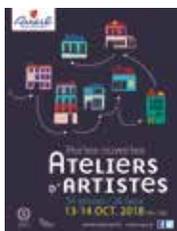
Une manière ludique d'éveiller la curiosité de nos bambins !

En pratique

Samedi 13 et dimanche 14 octobre, de 14h à 19h

Pour préparer votre visite : ateliersderueil.fr
Renseignements : pôle Culture/Maison des arts et de l'image, tél : 01 55 47 14 85.

Portes Ouvertes
**ATELIERS
D'ARTISTES**
de Rueil-Malmaison



Nom : **Portes ouvertes des ateliers d'artistes**

Année de création : **2011**

Nombre d'artistes participants (jusqu'en 2017) : **263**

Nombre de visiteurs (jusqu'en 2017) : **environ 16 000**



Route des saveurs : cap sur de nouvelles aventures culinaires

© alphspirit

La Route des saveurs, ce sont vingt restaurants qui ouvrent grand leurs portes à l'occasion de la 3^e édition de cette opération organisée du 5 au 16 octobre, dans le cadre de la semaine du goût. Découvrez vite ce que vous réserve ce voyage culinaire hors du commun ! ▶ Sandrine Gauthier

« **A**ir e-Go, notre association interentre-prise de Rueil et du Grand ouest, est toujours en quête de projets visant à valoriser le travail des entrepreneurs locaux auprès de la population. Cette Route des saveurs que nous organisons à Rueil, Suresnes et Saint-Cloud en est le parfait exemple », déclare en préambule Marc Luccioni, président de l'association créée il y a maintenant 3 ans. « En participant à la Route des saveurs, ces restaurants font, par l'intermédiaire de leur chef, un pas vers le public. En bénéficiant des moyens mis à leur disposition lors de cette opération, ils ont l'opportunité de mieux faire connaître l'étendue de leur savoir-faire. »

Un menu spécial à un prix attractif

Devinez qui profite (au premier chef) de cette initiative lancée par Air e-Go, la municipalité et l'association Rueil Commerce Plus ? Vous, bien sûr ! Car, pour rappel, les établissements qui prennent part à la Route des saveurs ont pour mission de vous proposer un menu « saveurs », en adéquation avec l'esprit de leur carte habituelle bien sûr, mais à un tarif préférentiel. Ils sont donc une vingtaine, du bon restaurant de quartier à la table gastronomique, à avoir répondu aux critères imposés par les organisateurs, à savoir : privilégier les produits frais et de saison afin de concocter un menu spécial, à un prix particulièrement attractif. « Les restaurateurs impliqués dans cette manifestation ont en commun l'envie de partager leur amour du métier avec le plus grand nombre de clients et prouver leur créativité grâce au menu

spécialement imaginé pour l'occasion », affirme Béatrice Nédellec en charge de l'opération au sein d'Air e-Go. « Cette année, nous avons décidé d'allonger la durée de la Route des saveurs pour laisser plus de temps au public et lui permettre de mieux s'organiser et profiter pleinement du plaisir d'un bon repas ».

Il vous suffit de réserver

Pour participer à la 3^e Route des saveurs, vous n'avez rien à faire ou presque ! Choisissez les restaurants qui attirent votre attention sur le site (*lire en pratique*), appelez pour réserver (les restaurateurs vous remercient d'avance !) et commandez le menu « saveurs ». Dernier petit effort : choisir entre la formule entrée-plat ou plat-dessert, incluant un verre de vin et un café. Il ne vous reste plus qu'à décider du jour et de l'heure. Pour déjeuner ou pour dîner ? C'est aussi à vous de choisir !

Pour ne rien manquer de cette belle aventure appétissante, téléchargez gratuitement l'appli « Route des saveurs 2018 » sur votre smartphone ou votre tablette. De plus, un tirage au sort aura lieu parmi tous les participants pour désigner le gagnant de deux places pour le dîner de clôture de ce délicieux événement.

En pratique

3^e Route des saveurs, du 5 au 16 octobre

Retrouvez la liste des restaurants participants sur internet : <https://air-e-go.fr/routedessaveurs2018>



Régalez-vous et faites une bonne action !

Comme c'est le cas depuis ses origines, la Route des saveurs s'associe à une association locale à laquelle elle reverse 1 € pour chaque repas servi. L'association choisie cette année est l'antenne rueilloise de L'Ordre de Malte qui vient en aide aux personnes fragilisées par la vie.



Nouveaux Rueillois, votre ville vous accueille

Vous venez de vous installer à Rueil-Malmaison ? N'hésitez pas à rendre visite au service des Nouveaux arrivants (pavillon des Jonquilles, 37 rue Jean-Le-Coz) ou à nous signaler votre arrivée via ce lien : villede RUEIL-FR/nouvel-arrivant. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec votre élue si vous le souhaitez. Un accueil chaleureux, des brochures et des conseils utiles vous y attendent.

- Le service municipal des Nouveaux arrivants organisera une permanence à l'hôtel de ville (13 boulevard Foch) **le samedi 20 octobre de 10h à 12h30**.
- La prochaine journée d'accueil des nouveaux arrivants avec visite de la ville se déroulera **le samedi 17 novembre après-midi**.

**Renseignements et rendez-vous : Service des Nouveaux arrivants
Pavillon des Jonquilles, 37 rue Jean Le Coz,
nouveaux.arrivants@mairie-rueilmalmaison.fr Tél. : 01 47 32 57 16**

Une bibliothèque pour tous, lieu d'échange et de convivialité



La bibliothèque pour tous, membre de l'association nationale éponyme, est née, il y a plus de 50 ans, de la volonté de plusieurs bénévoles passionnés. Leur objectif : faire lire aux adhérents les nouveautés littéraires et leur permettre parfois d'échanger leurs impressions de lecture.

Aujourd'hui, la bibliothèque pour tous vous offre un choix de plus de quatre mille livres, en majorité des romans, mais aussi des biographies et des essais. Le lieu est également un espace

de dialogue qui vit au rythme de plusieurs rendez-vous littéraires : tous les deux mois des cafés littéraires (entrée libre et ouverte à tous), autour d'ouvrages récents traitant d'un thème souvent en lien avec l'actualité ou autour des prix littéraires. L'an dernier, une rencontre a été organisée avec l'écrivaine Fabienne Jacob, en partenariat avec la médiathèque et la librairie Dédicaces.

Appel aux lecteurs : venez nous rencontrer au **4 rue des Frères Lumière à Rueil**.

Solidarité

► **L'ASP fondatrice apporte une présence et une écoute aux malades et à leurs proches dans les phases critiques de la maladie et en fin de vie.**

Devant les demandes croissantes d'accompagnement et pour développer ses actions, l'ASP fondatrice (Association pour l'accompagnement et le développement des soins palliatifs) désire renforcer ses équipes pour :

- accompagner les malades et leurs proches dans une structure hospitalière, en EHPAD ou à domicile ;
- aller au contact du grand public et expliquer ce que sont les soins palliatifs ;
- coopérer à la gestion administrative de l'association ;
- participer à la réflexion sur l'avenir et aux débats de société (directives anticipées, bioéthique).

L'ASP s'engage à proposer aux bénévoles sélectionnés des formations de qualité.

Si vous êtes concernés par le droit des malades et que vous disposez d'une demi-journée ou d'une soirée par semaine :

**Contactez le 01 53 42 31 33 ou écrivez à benevolat@aspfondatrice.org
Plus d'infos sur aspfondatrice.org**



► **L'association Rueil Bourse organise sa traditionnelle Bourse aux vêtements d'automne :**

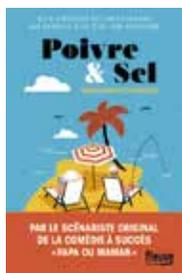
- **lundi 15 octobre** de 9h à 19h, dépôt des vêtements, réservé aux Rueillois, limité à 32 articles ;
- **mardi 16 octobre** de 10h à 19h et **mercredi 17 octobre** de 10h à 14h, vente ouverte à tous ;
- **vendredi 19 octobre** de 14h30 à 19h, remboursement des vêtements vendus et reprise des invendus.

Si vous êtes intéressé, rendez-vous dès maintenant sur le site : <http://rueilbourse.over-blog.com>

► **L'association AEDES, créée en 2011, gère 14 places en habitat diffus à destination de personnes souffrant d'un trouble psychique. Afin de poursuivre sa mission, elle recherche un comptable bénévole.**

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature par mail à Alice Le Borgne, cadre supérieur de santé de l'Établissement de Santé Mentale de Rueil, MGEN, 2 rue du Lac : aleborgne@mgen.fr

Rentrée littéraire !



Si, en cette rentrée, vous manquez d'inspiration côté lecture, la rédaction a œuvré pour vous ! Nous vous proposons de découvrir deux auteurs rueillois de talent :

Guillaume Clicquot : Poivre & sel, Fleuves Eds, 17,90 €. L'histoire : deux retraités qui se préparent à une vie de rêve, loin de leur quotidien, mais que les soucis conjugaux de leur fille vont peut-être compromettre.

Colette Piat : l'automobile qui murmurait à l'oreille des femmes, édition Unicité, 15 €. L'histoire : la rencontre amoureuse d'une Twingo, peu méfiante, avec un coupé Jaguar, sans scrupule. Derrière cette fable, on devine aussi une critique des relations amoureuses actuelles.



Faites calculer votre quotient familial

Calculé chaque année, le quotient familial permet de déterminer les tarifs des prestations proposées par la Ville selon les ressources du foyer (restauration scolaire, accueil du matin, du soir et du mercredi, étude surveillée, ateliers publics de la maison des arts et de l'image et du conservatoire, séjours en classe découverte, mini-séjours ou séjours vacances). **Si les familles n'effectuent pas cette démarche, les prestations seront facturées au tarif maximal.**

La campagne de calcul du quotient familial 2019 se déroulera du 8 octobre au 14 décembre 2018 dans le hall de l'hôtel de ville, dans les mairies de village et au C.C.A.S. (pour les bénéficiaires de minima sociaux, les familles qui se trouvent en tranche 1, 2 ou 3 en 2018 ou celles qui sont confrontées à des difficultés ponctuelles ou à des situations particulières).

Documents à fournir :

- Carte d'identité ou passeport (français ou européen) ou titre de séjour délivré par les autorités françaises ;
- Avis d'impôt 2018 sur les revenus de l'année 2017 pour les deux parents ;
- Justificatif récent de domicile (facture de gaz, d'électricité, d'eau ou quittance de loyer) ;
- Livret de famille ou acte de naissance (en cas de changements familiaux) ;
- Dernier bulletin de paie ou dernier avis de paiement Pôle emploi et/ou CAF ;
- Prévoir des justificatifs pour toute situation particulière (ex. : jugement ou convention de divorce précisant la résidence principale de l'enfant...).

**Plus d'informations auprès du C.C.A.S. :
2 place Jean Jaurès - tél. : 01 47 32 67 67
- e-mail : action-sociale@mairie-rueilmalmaison.fr**

La Semaine bleue : du 8 au 12 octobre

Inscrite dans le prolongement de la Journée internationale des personnes âgées, la Semaine bleue est l'occasion, chaque année, d'un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Au programme :

- **lundi 8 octobre, de 15h à 17h : jeux thèmes en folie** à la Maison de l'Autonomie ;
- **mardi 9 octobre, 10h : conférence autour de la sécurité - 14h : conférence autour de l'habitat facile à vivre** (à l'auditorium de la médiathèque et destinées autant aux seniors qu'à leur entourage) ;
- **mercredi 10 octobre, 10h à 17h : exposition et démonstration de loisirs créatifs** (hall de la médiathèque, animées par les seniors des ateliers du Forum seniors) ;
- **jeudi 11 octobre, 9h30 : séance esthétique** à la Maison de l'Autonomie, sur rendez-vous (animée par l'école d'esthétique et le service Prévention Santé) ;
- **vendredi 12 octobre, 9h : conférence sur le thème du numérique** destinée autant aux seniors qu'à leur entourage et animée par Destination Multimédia à l'Auditorium de la Médiathèque ; **14h : le bal à l'Atrium.**

Informations et réservation auprès de la Maison de l'Autonomie
10 ter rue d'Estienne d'Orves, tél. : 01 41 39 88 00.



Exposition Arbres remarquables

Prolongation de l'exposition actuellement à la Médiathèque.

Du 3 au 25 octobre
À l'Ermitage : 34 boulevard Richelieu
Entrée libre, du lundi au vendredi de 10h à 20h, le samedi de 10h à 18h.

Concert-conférence de la Société Historique de Rueil

Le dimanche 14 octobre, en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de Rueil, la Société Historique de Rueil organise son annuel concert-conférence sur le thème des compositeurs de la génération 1810. Au programme : Frédéric Chopin, Robert Schumann, Félix Mendelssohn-Bartholdy, Frantz Litz. Un concert sous l'égide de Christophe Maynard.

Salle des Mariages de l'ancienne mairie à 16h.

Participation aux frais :
adhérents : 7€ non adhérents : 10€ – Gratuit pour les élèves du C.R.R.

Du nouveau côté stationnement

À noter si vous circulez en voiture, sachez qu'à présent **112 places autrefois réservées à Autolib ont été supprimées et vont être réaffectées.** Une première étude, à valider par la Ville, propose d'en récupérer 72 pour le stationnement (30 gratuites et 42 payantes), 1 pour les livraisons (équivalent 2 places) et 38 qui pourraient être équipées de bornes de recharge électrique pour les particuliers. Autres points concernant le stationnement : la **réouverture du parking de Deux-Gares**, comptant 279 places, et la **fin des travaux de réfection des peintures pour le parking hôtel de Ville** qui, lui dispose de 391 places.

P.L.U., modification n° 7 - avis d'enquête publique

L'enquête publique se déroulera du **1^{er} au 31 octobre**. Une **réunion publique d'information et d'échange se tiendra le jeudi 18 octobre à 19h à l'hôtel de Ville.**

La modification n°7 du P.L.U. a pour objet de renforcer la présence de la nature en ville en identifiant et protégeant les jardins privés et espaces non bâtis qui contribuent au charme du paysage rueillois.

Elle permet également d'actualiser les règles d'urbanisme afin de finaliser les opérations immobilières initiées en 2011 dans le cadre de la révision du document d'urbanisme. L'objectif est d'améliorer la qualité des projets en cours de réalisation ou en phase d'étude, en prenant en compte les évolutions du cadre urbain et les nouveautés en lien avec les récentes réformes législatives.

Enfin, cette procédure a pour but la mise en conformité et la clarification de certaines dispositions du P.L.U.

Plusieurs dates à retenir

- ▶ L'enquête publique se déroulera du **lundi 1^{er} octobre, à partir de 8h30, au mercredi 31 octobre 2018 jusqu'à 18h.**
- ▶ Une réunion publique d'information et d'échange se tiendra le **jeudi 18 octobre 2018** à 19h à l'hôtel de ville – Salon Richelieu.
- ▶ Quatre permanences avec le commissaire enquêteur auront lieu en octobre. Elles permettront de recueillir, en personne, les observations de chacun :
 - le **jeudi 4 octobre de 17h à 20h,**
 - le **samedi 13 octobre de 09h00 à 12h,**
 - le **vendredi 19 octobre de 13h30 à 16h30,**
 - le **mercredi 31 octobre de 15h à 18h.**

Toutes les permanences se tiendront dans les locaux de la direction de l'urbanisme (hôtel de Ville 1^{er} étage - 13 boulevard du maréchal Foch).

Recueil des observations et informations des administrés durant le mois d'enquête.

Le dossier d'enquête est consultable pendant toute la durée de celle-ci, sur le site internet de la Ville ainsi qu'en mairie centrale. Le public pourra consigner toute observation éventuelle :

– sur le registre tenu à sa disposition en mairie centrale, **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (jusqu'à 20h le jeudi), le samedi matin de 8h30 à 12h30** (exceptés les samedis après-midis, dimanches et jours fériés)

– sur le site internet indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette enquête à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/935>

Toute correspondance relative à l'enquête doit être adressée à l'attention de madame le commissaire-enquêteur chargée de l'enquête publique relative à la modification n°07 du PLU - Hôtel de Ville - 13 bd du maréchal Foch - 92501 Rueil-Malmaison cedex, qui les annexera au registre d'enquête.

Des informations peuvent être demandées auprès de la direction de l'Urbanisme et de l'aménagement, hôtel de ville - 13 boulevard du maréchal Foch, tél. 01 47 32 67 57.

Tenez-vous au courant

Pour recevoir la newsletter de la Ville tous les mois, inscrivez-vous sur villederueil.fr/sinscrire-%C3%A0-la-newsletter-de-la-ville-de-rueil-malmaison

Les news du Conservatoire

Inscriptions Théâtre

Inscriptions encore possibles en cursus cycles 1, 2 ou 3 (à partir de 15 ans) ;
Concours pour l'entrée en cycle Spécialisé (pré-professionnel) : vendredi 19 octobre 2018.

Renseignements et inscriptions : 01 71 06 11 00

Les news des Centres culturels

Théâtre – Quand souffle le vent du Nord

Ils n'auraient jamais dû se rencontrer. Mais il peut suffire d'une faute de frappe pour que deux vies basculent... À la suite d'une erreur de saisie dans une adresse mail, Emmi et Léo, poussés par la curiosité, entament une correspondance au travers de laquelle se dévoilent peu à peu des confidences. Une comédie de mœurs de Daniel Glattauer, mise en scène par Judith Wille, qui explore avec finesse et humour la naissance du sentiment amoureux.

Mardi 16 octobre à 20h45

Plein tarif : 24€ - Tarif réduit : 20€

À l'Athénée, le Petit Théâtre de Rueil : 2 avenue Alsace Lorraine

Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Théâtre – Une vie sur mesure

Adrien – à mi-chemin entre Forest Gump et Billy Elliot – va se découvrir une passion pour la batterie et ne rêve plus que d'une chose : en jouer et jouer encore... Axel Auriant-Blot, jeune comédien-musicien, reprend le personnage créé par son auteur, Cédric Chapuis. Il est remarquable dans cette mise en scène signée Stéphane Battle.

Jeudi 22 novembre à 20h45

Plein tarif : 24€ - Tarif réduit : 20€

À l'Athénée, le Petit Théâtre de Rueil : 2 avenue Alsace Lorraine

Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Ciné-Goûter – Des Trésors plein ma poche

Programme de six courts métrages d'animation pour les plus petits

Mercredi 17 octobre à 15h - dès 3 ans

Tarif unique : 4€

Au Centre Culturel Edmond Rostand : 20 boulevard Edmond-Rostand

Renseignements et réservations : 01 47 51 85 45

Exposition des illustrations du livre Léna et le cirque

Jehanne Guérard, artiste illustratrice, présente son travail autour du livre Léna et le cirque qu'elle a écrit et illustré avec sa bouche.

Du 9 octobre au 28 novembre

Au Centre Culturel Edmond Rostand : 20 boulevard Edmond-Rostand

Rostand

Entrée libre, du lundi au vendredi de 10h à 20h, le samedi de 10h à 18h.

Fermeture du 27 octobre au 4 novembre inclus.

À noter : Jehanne Guérard animera un atelier d'aquarelle peinture à la bouche pour les enfants de 6 à 12 ans, **le mardi 23 octobre de 14h à 16h**

Réservation auprès du centre culturel Edmond-Rostand au 01.47.51.85.45.



Stages vacances de Toussaint

Les centres culturels organisent de nombreux stages pour enfants et adolescents qui leur feront passer des vacances divertissantes et créatives !

Du 22 au 26 octobre dans les quatre centres culturels.

Horaires, tarifs et inscriptions auprès des quatre centres culturels
Programme complet (dépliant en ligne) : lescentresculturels-rueil.com



Agenda santé

Gérer son stress au quotidien

Le service Prévention-Santé vous propose des ateliers pour pouvoir faire face aux différentes situations génératrices de stress de la vie privée ou professionnelle au Centre socio-culturel Riber :

Mardi 9 octobre, atelier de sophrologie animé par Martine Hirel, sophrologue : 19h/20h. Inscription conseillée, places limitées

Journée Mondiale de la Vue

Le Service Prévention-Santé, en partenariat avec des opticiens, vous propose des dépistages gratuits le **vendredi 12 octobre**. Retrouvez les opticiens participants sur ccas-rueilmalmaison.fr

Moi(s) sans Tabac

Dans le cadre du Moi(s) sans Tabac, le service Prévention-Santé, la Ligue contre le Cancer et le Comité de lutte contre les maladies respiratoires vous proposent un temps de rencontre, information et prévention, **le mardi 16 octobre de 11h30 à 14h**, Place des Arts.

Pour vous accompagner dans une démarche d'arrêt ou de réduction du tabac, des ateliers animés par Jean-Michel Gras, tabacologue, et Fanny Faugeron-Kimhi, sophrologue. Une première séance découverte (sur inscription) aura lieu : **le 5 novembre de 18h30 à 19h30**, Salle les Jonquilles, 37 rue Jean Le Coz, **les 12, 19 et 26 novembre et le 3 décembre**.

Informations, inscriptions et programme au 01 47 32 82 68, ou sur villedeRueil.fr, ccas-rueilmalmaison.fr ou preventionsante@mairie-rueilmalmaison.fr

CARNET MÉDICAL

- ▶ **Samia Amri**, sophrologue / Relaxologue / Psycho-énergéticienne, spécialisée dans la maladie de Parkinson au C.H.U. de Rennes, vous propose des séances de sophrologie au 32 rue de la Paix à Rueil. Rendez-vous par téléphone au 06 11 48 94 12. Plus d'informations sur samiaamri.com
- ▶ **Le docteur Max Ohana**, chirurgien dentiste, a pris sa retraite fin juin dernier et remercie tous ses patients. Le cabinet dentaire, situé au 62 rue d'Estienne d'Orves, continue son activité avec le docteur Grajezyk. Rendez-vous au 01 47 49 39 59
- ▶ **Alexandre Dionis**, ostéopathe D.O, diplômé du CSO Paris à Nanterre, vous propose des consultations d'ostéopathie basées sur une approche globale du corps humain. Il pratique aussi bien l'ostéopathie crânienne que viscérale ou structurelle en fonction du motif de consultation et du patient. Passionné de sport, et ayant réalisé un mémoire sur le CrossFit, Alexandre Dionis est particulièrement attentif au suivi et à l'encadrement des sportifs. Rendez-vous au 07 84 66 28 38 et consultations au 30 rue du Château.
- ▶ **Ingrid Bignon et Thomas Tonneau**, ostéopathes précédemment installés rue des Pyrénées (contact : 06 50 73 54 87), et **Marion Brebant**, orthophoniste (contact : 07 66 15 25 38), sont désormais installés au cabinet paramédical, 28 bis avenue de Fouilleuse.
- ▶ **Séverine Le Guellaut-Bianconi**, nouvellement installée en cabinet libéral en tant que psychomotricienne diplômée d'état, vous propose des consultations au 2 rue de la Réunion, si vous rencontrez des difficultés d'orientation dans l'espace, des problèmes de maladresse ou encore de troubles de l'écriture ou de la concentration. Prise en charge des patients de tous âges, du nourrisson au senior. Rendez-vous au 06 64 12 20 64 ou sur doctolib.fr

zoom

sur l'actualité



Journée nationale des aidants :

depuis 2010, chaque 6 octobre, l'association Journée nationale des aidants (J.N.A.) a pour objectif de sensibiliser la société au rôle des aidants accompagnant des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes handicapées. Thématique de cette année : la santé. Et pour cause : troubles du sommeil, anxiété, fatigue, douleurs articulaires, troubles musculosquelettiques..., l'aide apportée à un proche peut avoir de lourdes conséquences sur leur santé.

Ateliers collectifs :

- Les clés d'un logement confortable ou comment rendre son habitat facile à vivre sans le modifier considérablement ni bouleverser ses habitudes.

Une conférence est proposée le **mardi 9 octobre** de 14h à 16h à l'Auditorium de la médiathèque. Inscriptions conseillées. (Pour les seniors qui le souhaitent, cette conférence sera suivie de 5 ateliers)

- « Mémoire et émotions » solliciter la mémoire via l'olfaction de différentes huiles essentielles et approche de l'aromathérapie/aromacologie : 3 séances **à partir du 22 octobre**. (Inscriptions à la Maison de l'autonomie).

Festivités Noël Seniors : participer au repas dansant ou recevoir un colis ? Les inscriptions ont débuté. Elles se termineront le 2 novembre pour les colis et le 30 novembre pour les repas. Inscriptions auprès de la Maison de l'autonomie.

S.O.S arbres malades : coupes sanitaires !

Les châtaigniers de la forêt domaniale de la Malmaison sont atteints de la maladie de l'encre. Cette maladie est due à un pathogène (champignon) appelé Phytophthora qui attaque le système racinaire des arbres entraînant un dépérissement important des châtaigniers sur plusieurs parcelles de la forêt. Le phénomène, présent depuis cinq années, s'aggrave. Gestionnaire de cette forêt, l'O.N.F. **va procéder à des coupes sanitaires conduisant à des coupes rases sur les parcelles 58, 68, 64 et 71 de la forêt dès ce mois d'octobre. Ces coupes sont nécessaires.** Là où la régénération naturelle ne sera pas possible, les coupes seront suivies de plantations de chênes par zone, mieux adaptés au sol et tolérants au pathogène.

Plus d'informations sur villederueil.fr ou onf.fr



La faune et la flore de Rueil vous donnent rendez-vous !

Le samedi 13 octobre, la Ville vous propose de découvrir, le temps d'une journée, ses corridors écologiques, sa faune et sa flore locales ainsi que tous les aménagements favorables à la biodiversité !

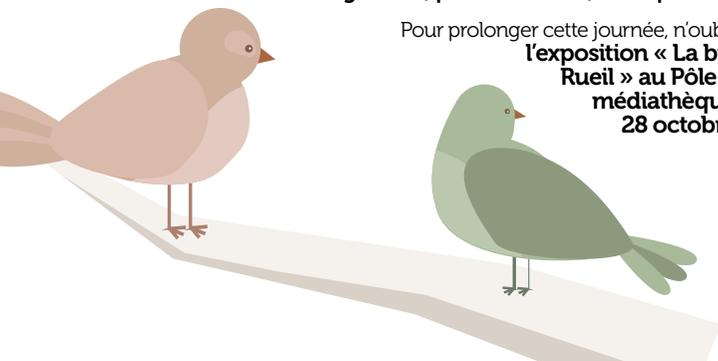
À 11h au Belvédère, rendez-vous au Chemin des Cormaillons pour une balade découverte de la biodiversité dans le Parc naturel des Gallicourts. Inscription obligatoire, places limitées.

À 14h30, ciné-conférence « La biodiversité se dévoile à Rueil ». Elle débutera par une table ronde en présence de **Marc Barra, écologue à l'Agence régionale de biodiversité, de Julie Valarcher de Noe conservation et de Laetitia Marouzé, chef du service Environnement de la Ville.** Suivra la projection gratuite du film : « **La Terre vue du Cœur** » d'Hubert Reeves.

Cinéma Ariel – Centre-ville

Entrée gratuite, places limitées, inscription conseillée sur villederueil.fr

Pour prolonger cette journée, n'oubliez pas d'aller visiter l'exposition « **La biodiversité se dévoile à Rueil** » au Pôle sciences et société de la médiathèque Jacques-Baumel, du **16 au 28 octobre**.



Commémoration de la Victoire et de la Paix

Le dimanche 11 novembre 2018 se déroulera la commémoration de la Victoire et de la Paix, jour de l'armistice de 1918 et journée d'hommage à tous les morts pour la France.

Elle s'articulera de la façon suivante :

- 9h30 Dépôt de coussin au Cimetière Ancien – place du Souvenir Français, Jacques Phélizon. Départ possible en car depuis le boulevard Foch à 8h45 ;
- 10h Dépôts de coussins au Monument aux Morts des Volontaires Danois – rue Liénard ;
- 10h30 Célébration interreligieuse en Mairie Centrale au Salon Richelieu ;
- 11h Défilé d'honneur des délégations civiles et militaires Centre-ville – départ boulevard Foch (square de Fouquières) ;
- 11h15 Cérémonie commémorative de la Victoire et de la Paix, Monument aux Morts – (parvis de l'ancienne mairie)

pages jeunes

LES infos
DU SERVICE
JEUNESSE



ALEXANDRE LEVITTE, PASSION ACTION



Depuis quelques années, c'était son objectif. Le voilà atteint. Après une restructuration du service, Alexandre Levitte a été promu... coordinateur du bureau information jeunesse (bij).

À 42 ans, l'ancien directeur de centres des loisirs continue l'aventure jeunesse. Celle-là même qui lui a ouvert les portes d'une vie professionnelle

« *Lorsque je suis arrivé à Rueil, c'était pour un job étudiant comme animateur, je venais de Paris. Finalement, je m'y suis installé !* » Après avoir été coordinateur de « colonies de vacances, comme on disait autrefois... et auxquelles je suis très attaché car c'est un lieu où les différents milieux culturels et sociaux se rencontrent et s'enrichissent mutuellement », Alexandre a été pour près de 20 ans directeur d'accueil de loisirs (Pasteur, Jules-Ferry, Arsenal – pendant les périodes de vacances scolaires -, Îlot-ados et séjours de vacances à Cormeilles-en-Vexin). Mais « *au bout d'un moment, il y a eu un essoufflement. Je me suis mis à faire des formations pour être nommé sur de nouveaux postes* ». Le voici donc au bij ! Sa mission ? Informer, orienter, aider, intervenir auprès des jeunes. « *Je reste dans la filière que*

j'ai toujours côtoyée : l'animation », indique celui qui de nature est du genre très concerné et actif. « *C'est quelqu'un de dynamique. Il faut de l'énergie pour coordonner* », confirme Amel, membre de son équipe éducative.

En effet, Alexandre Levitte a besoin d'être en mouvement perpétuellement. Il se décrit même comme étant « *positif mais aussi, parfois, râleur, exigeant pour que les choses avancent* ». Selon les cas de figure, il faut effectivement savoir s'adapter. Avec une certaine retenue, de la pédagogie, du recul : il dispose du combiné essentiel à la réussite de sa mission. En tant que directeur du bij, il n'a qu'une envie : rencontrer des jeunes pour les aider. Lors de la Fête de la musique, il était place Jean-Jaurès, avec des membres de son équipe, notamment Sonia et Ingrid (à l'origine de l'initiative), distribuant des plaquettes sur les bons plans de l'été, des passeports jeunes, etc. « *Nous sommes là pour trouver des solutions y compris pour les jeunes en difficulté scolaire, insiste-t-il. L'accès à l'information pour les jeunes, c'est de l'éducation populaire. Ici, ils trouveront ce qu'ils cherchent* ». Allez donc voir par vous-mêmes : ça vaut le détour !

Bureau information jeunesse, 16 rue Jean-Mermoz (lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, mardi et jeudi, de 13h30 à 18h).

ET SI C'ÉTAIT VOTRE CHANCE ?

Le saviez-vous ? Christine and the Queens, Feu ! Chatterton, Hyphen Hyphen, Concrete Knives, Jabberwocky ou encore Inuit ont été les lauréats d'un Prix Chorus. Alors, si vous avez un talent musical, sachez que les inscriptions aux sélections sont ouvertes jusqu'au 26 octobre. Le prix sera décerné dans le cadre de la 31^e édition du Festival Chorus qui se déroulera à La Seine musicale en avril 2019.

Retrouvez les modalités de participation et la procédure d'inscription sur prixchorus-hauts-de-seine.fr



À VOS AGENDAS

Samedi 6 octobre à 20h, au 25 de la Vallée à Chaville, aura lieu la Soirée de rentrée du Prix Chorus rassemblant sur scène 3 groupes des précédentes sélections : The Vanille, The Psychoctic Monks et Jabberwocky. Billets sur www.weezevent.com/jabberwocky-the-vanille-psychoctic-monks.



LES INFOS
DU C.M.J.

ANGE OU DÉMON ?

Le samedi 6 octobre, les élus du C.M.J. invitent tous les électeurs (du C.M.J.), de la 5^e à la 3^e, à la nouvelle édition de la soirée « Ange et Démon ». Retirez votre invitation (jusqu'au mercredi 3 octobre) auprès du service jeunesse au 16 rue Jean-Mermoz.

L'AVANT-SCÈNE

L'émission

L'AVANT-SCÈNE : L'ÉMISSION

L'Avant-scène, la structure municipale du service Jeunesse, innove et crée une chaîne Youtube pour mettre en avant les artistes rueillois.

À vos écrans ! Bryan Secret

« L'AVANT-SCÈNE L'ÉMISSION » est la nouvelle chaîne Youtube de cet espace artistique éponyme mettant en exergue les talents de jeunes artistes rueillois âgés entre 15 et 30 ans. Après s'être installée pour partie au complexe sportif du Vert-Bois, entre la terre battue des terrains de tennis et le club d'accrobranche (autrefois la structure était dans le quartier de l'Arsenal), L'Avant-scène a pris de la hauteur dans un cadre propice à la création et à l'inspiration. « Nous avons eu l'idée d'amener le public sur le web. Il fallait créer une identité, un générique, un logo, raconte Henry, chargé de la réalisation de l'émission. Nous nous sommes inspirés du concept d'émissions de référence telles « Taratata » ou « Alkaliné » avec des concerts, du show, pour créer la nôtre. »

Un accompagnement et une promotion

Dans un premier temps, c'est une rencontre entre l'équipe et les artistes autour de leur projet musical, théâtral ou chorégraphique qui permet de déterminer le type d'accompagnement qui sera mis en place, au sein des locaux de la structure. « Nous sommes présents pour accompagner les jeunes dans un aspect purement artistique mais il faut que le projet véhicule quelque chose de positif et présente une «modernité compatible» avec notre identité et notre cible, précise Clara appuyée par son collègue Brice, technicien, qui a pour mission d'accueillir les

jeunes et les aider dans leur démarche de création. L'Avant-scène est un lieu de ressources, une passerelle entre l'amateur et le professionnel. Ensemble, nous mettons en oeuvre savoir-faire et moyens techniques pour que les artistes puissent monter un spectacle au plus près de leur ambition et de leur désir d'expression. L'enregistrement de l'émission est en quelque sorte l'aboutissement de ce travail qui peut s'échelonner sur l'année entière. ». Pour ce faire, L'Avant-scène met à disposition ses moyens humains et logistiques comme un « producteur » pour mettre en place un spectacle techniquement « prêt à se produire », accompagné d'un support vidéo.

Musiciens, acteurs, danseurs...

L'Avant-scène laisse libre cours à l'inspiration des musiciens, acteurs, danseurs et autres talents. « Ici, il y a la possibilité de faire des résidences durant des périodes de 3 à 7 jours dans un lieu équipé professionnellement en son et lumière », explique Philippe, le directeur.

Lazaruset, Dynastie Crew, respectivement groupes d'électro-pop et de danse hip-hop, sont apparus dans les premiers numéros, clôturés par une interview des musiciens par Dorine, la présentatrice de l'émission.

Rendez-vous chaque premier mercredi du mois pour découvrir un nouveau talent. Le prochain numéro concernera Kito, 22 ans, artiste hip-hop prometteur (que Rueil infos vous a présenté en avril). On vous laisse apprécier...



CASTING

Vous êtes chanteur, musicien, danseur, acteur, performeur, seul ou en groupe, rejoignez la nouvelle vitrine de la jeune création Rueilloise et réalisez avec nous une vidéo live de vos prestations artistiques. Envoyez nous vos démos !!!
* Au moins un résident Rueillois dans le collectif



Échecs : le « Cercle » vertueux

Depuis plus de 10 ans, le Cercle d'échecs de Rueil-Malmaison accueille chaque année de nouveaux adhérents. Une chance pour les Rueillois de tout âge d'évoluer dans cette discipline qui... oui, en France, depuis l'an 2000, a été officiellement reconnue comme un sport à part entière ! Nous avons rencontré les responsables lors du Forum des associations, le 9 septembre au Parc des sports et de loisirs Michel-Ricard. ▶ Bryan Secret



Des adhérents du Cercle d'échecs lors du Forum des associations.

Sous un ciel dépourvu de nuages, avec un soleil radieux, derrière la scène musicale, sous l'une des tentes mises en place pour le Forum, le Cercle d'échecs de Rueil-Malmaison (C.E.R.M.) accueille les Rueillois pour leur faire découvrir son activité. « Tu vois ? Je vais perdre volontairement une pièce, pour en éliminer plus de ton côté. » Un entraîneur est en pleine démonstration devant des adolescents captivés. Le jeu aux multiples facettes ludiques, compétitives et intellectuelles interpelle les visiteurs de tout âge. Mais il a la particularité d'être tendance du côté des jeunes.

Cas d'école(s)

« Grâce à l'implication de la Ville, le club accède aux écoles élémentaires pour montrer aux élèves les atouts de ce... sport, se réjouit Jean Lucas, le président. Il y a beaucoup d'inscriptions aux cours d'initiation ! » Le succès est fulgurant. « Les directrices des établissements demandaient de plus en plus le développement de cette activité et nous espérons, dans un équilibre économique, continuer dans cette direction », ajoute Patrice Cosson, adjoint au maire à l'Éducation. D'autant plus que la discipline allie l'utile à l'agréable. Les parents aussi sont très heureux. »

Un club en progression

L'intérêt est double. Si d'un côté la Ville propose une prestation de plus pour les petits Rueillois, de l'autre elle offre un vivier de talents au club d'échecs. Les écoles Robespierre, Pasteur, Claude-Monet et Les Trianons disputent même une compétition inter-établissements. En l'espace de 11 ans, le C.E.R.M. est passé de 15 à 117 adhérents !



En juin dernier, ce sont les élèves de l'école Robespierre qui ont gagné la compétition inter-établissements.

Aujourd'hui, 18 équipes représentent le Cercle au label « formateur ». « Le bouche-à-oreille fonctionne depuis des années », explique Jean Lucas. Les inscrits évoquent à leur entourage le club de l'intérieur et notamment son ambiance légère et studieuse. « Ici, il y a un bon niveau et le coach sait détendre l'atmosphère. C'est important parce qu'une approche trop stricte peut mettre mal à l'aise, avoue Briac, 12 ans, et puis grâce au club, j'ai fait un stage pour devenir arbitre. Maintenant, je connais toutes les règles et c'est un atout. »

Développement personnel

Une fois touchée, la pièce doit être jouée. « Que ce soit à l'entraînement ou en compétition, les pratiquants progressent autant dans leur discipline que dans leur développement personnel », souligne Olivier Godon, adjoint au maire aux Sports.

En effet, jouer aux échecs demande de la réflexion, une gymnastique intellectuelle, une stratégie, du respect, du pragmatisme. Tant de facteurs clés pour la réussite scolaire et professionnelle. « Il faut savoir accepter la défaite et en tirer profit. Le respect est primordial. Certains joueurs se lèvent de la table pour laisser leur adversaire réfléchir, indique Guillaume Lestrelin, entraîneur depuis 30 ans. Ce sont des exemples de comportements à adopter. » L'inné est un phénomène qu'il faut provoquer mais une pratique assidue des échecs encourage une manière d'anticiper, de raisonner. Entre les Cartésiens, très mathématiques dans leur manière de procéder, et les Intuitifs qui se fient à leur instinct, la discipline offre une belle diversité. Tout cela n'est finalement qu'un cercle vertueux...



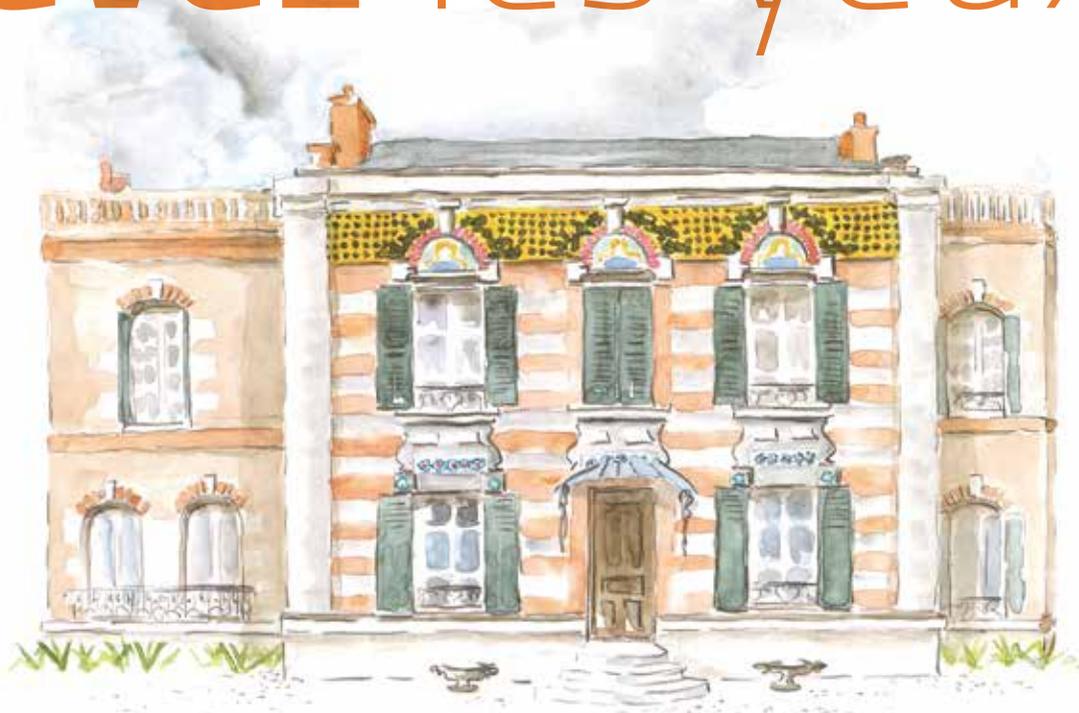
**CERCLE D'ÉCHECS
DE RUEIL-MALMAISON**
94 rue d'Estienne d'Orves

Horaires et tarifs sur :
rueil-echecs.com/infos

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.), présidée par Didier Ducros - Tél. : 01 47 32 57 38

Levez les yeux !



Avenue Paul-Doumer
à Rueil-Malmaison
(Hauts-de-Seine)

© Image tirée du livre *Maisons 1900* avec céramique gracieusement offerte par Luc Girard, auteur et éditeur.

Pas jusqu'au ciel, juste sur les façades des villas et des immeubles érigés à la fin du XIX^e siècle, autour de la gare notamment. Vous y découvrirez de magnifiques céramiques ornementales, caractéristiques de l'architecture de cette époque.

Pour les uns, ce ne sont que des carreaux. Pour les autres, des témoignages historiques de toute beauté. « La céramique architecturale s'est développée à partir du milieu du XIX^e siècle, à la faveur de l'arrivée du chemin de fer et de l'émergence de nouveaux quartiers résidentiels autour des gares, explique Yvette Le Page, membre de la Société historique de Rueil-Malmaison. La mode est alors au mélange des styles, au goût pour la couleur, aux matériaux bon marché. Les carreaux de céramique émaillée, qui sont réalisés à l'échelle industrielle et étroitement liés au bâtiment, constituent des décors colorés peu coûteux, résistants et d'entretien aisé. » Des motifs en briques vernies, floraux, d'inspiration

Renaissance, Art nouveau ou encore Art déco, créés par des peintres prestigieux (Mucha, Simas, Arnoux, Sandier, Chéret, Grasset...) ou moins connus, orneront ainsi abondamment les façades jusque dans les années 1930.

Un coup de foudre

C'est au détour d'une rue qu'Yvette Le Page découvre cet art singulier. « J'ai eu un véritable coup de foudre pour une maison tout à fait charmante mais vouée à la démolition, qui affichait de remarquables céramiques architecturales », se souvient-elle. Par ses recherches et la consultation d'anciens catalogues de vente, elle identifie la manufacture à l'origine des frises végétales. Les panneaux aux jeunes femmes restent quant à eux une énigme.

« Ce décor n'est pas unique mais rare, souligne la Rueilloise. Il avait sûrement été créé à la demande du client. »

Cette villa, située au 40 avenue Paul-Doumer, a aujourd'hui laissé place à un programme immobilier. La mobilisation d'Yvette Le Page, ajoutée à la sensibilité du maire pour le « petit » patrimoine, a cependant permis de sauver ce témoignage du passé architectural et industriel. « Les céramiques ont été déposées, fait savoir Olivier de la Serre, adjoint au maire aux Affaires culturelles. Une étude est en cours pour évaluer la possibilité de leur restauration. »

Patrimoine discret

En attendant, de nombreux décors de céramique restent à voir sur les

façades des villas et des immeubles rueillois, essentiellement entre la gare et le centre-ville, avenues Albert-1^{er}, Cantorum, de Seine, etc. « Une visite guidée a été proposée lors des Journées européennes du patrimoine mi-septembre et nous envisageons d'en proposer des nouvelles », indique Claire Maurer-Montauzé, directrice du musée d'histoire locale. Tout un chacun peut cependant découvrir seul et à son rythme ce patrimoine discret, lors de ses trajets quotidiens ou de ses déambulations, à Rueil mais aussi Suresnes, Colombes... « Dans toutes les villes de France, on trouve des céramiques architecturales », confirme Yvette Le Page, toujours à l'affût de nouveaux « trésors » lorsqu'elle voyage en train. Vous aussi, ouvrez l'œil !

> Pascal Lefèvre

La Révolution mise en lumière

Si pour vous la Révolution française se résume à la prise de la Bastille, la Terreur, la fuite à Varennes, Danton et Robespierre, alors une plongée au cœur du livre de Pascal Lefèvre, *Adrien Duport, l'enfant gâté de la Révolution*, s'impose. « C'est au fil de mes nombreuses recherches que je suis tombé un peu par hasard sur la figure d'Adrien Duport. Un acteur clé qui a joué un rôle politique très important. C'est lui qui a favorisé l'abolition des privilèges, rédigé trois articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, instauré le jury populaire d'Assises ainsi que le premier Code pénal de notre histoire », évoque celui qui a mis une dizaine d'années pour faire aboutir son projet littéraire. Une

expérience que ce Rueillois, par ailleurs responsable régional d'une grande entreprise culturelle, a adorée. « Cela m'a permis de me recentrer, de prendre goût à l'écriture. Pouvoir accéder aux archives notariales ou aux comptes-rendus parlementaires, c'est devenir le témoin privilégié d'une époque. J'avais aussi envie de réhabiliter un personnage injustement tombé dans l'oubli et dont l'ambivalence est fascinante. C'est quand même un noble qui rejoint le tiers état et qui, après la fuite de Louis XVI à Varennes, va continuer à le défendre ! » Le livre de Pascal Lefèvre captive, que l'on soit féru d'histoire ou non. Il se lit finalement comme une enquête sur l'âme humaine. Passionné et passionnant, nul doute que notre auteur trouve prochainement une



D.R.

nouvelle source d'inspiration... peut-être dans les archives de notre ville ?

Adrien Duport, l'enfant gâté de la Révolution, Fauves éditions, 26 €.



D.R.

> Maxence Alleno

Double champion de France de savate

cadets, en 2013, et la défaite en finale du Championnat du monde. » Mais on lui prédit dorénavant un avenir radieux car il rafle déjà le titre national avec ses gants d'argents*. « Je suis passé des -60 kg aux -65 kg pendant deux ans et puis j'y suis revenu. Je m'y sentais mieux, j'ai fait l'effort de perdre les kilos pour intégrer les seniors et ça fait une grosse différence de niveau ! ». Désormais tous ses adversaires ont des gants d'argents. Les débuts furent compliqués. « Il ne s'agissait que d'étapes couperets. En 2015, j'ai commencé les universitaires, j'ai perdu en poule d'entrée de compétition... c'était dur mais j'ai appris dans la défaite. » L'ancien élève du lycée Richelieu ne baisse pas les bras. Entre ses études à Polytech Nantes pour devenir ingénieur dans le secteur des

matériaux bio-médicaux, le Levallois sporting club où il est inscrit, la Suède pour un stage et Rueil-Malmaison, il poursuit son apprentissage. La force de son caractère, l'attrait qu'il a pour une vie active et pleine de défis le poussent à faire sans cesse des efforts supplémentaires. Après une défaite en 2016, Maxence revient et gagne en 2017. La progression se poursuit cette année avec le double, à Marseille en universitaire et à Paris en club. Aujourd'hui, le jeune Rueillois est le seul représentant de sa catégorie en équipe de France pour les Championnats du monde qui auront lieu du 18 au 20 octobre à Plovdiv en Bulgarie. Sur quelle marche du podium montera-t-il ? Découvrez-le sur son [f](#).

*grade le plus élevé pour un combattant.

« Il faut se donner les moyens de réussir. » C'est une phrase que Maxence Alleno, double champion de France en boxe française (ou savate), répète facilement. Et si aujourd'hui il a le sourire aux lèvres, c'est parce qu'il se souvient du long chemin parcouru. « Il y a eu les

Mariages



Éric MARQUES DA SILVA
& Charlotte CHOURBRY



Julien DE WOLF
& Marion MOURAND



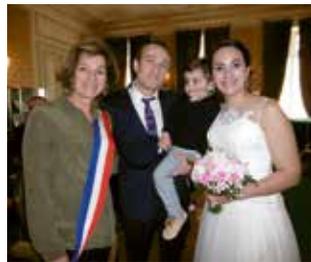
Daniel QUESADA
& Alina-Bérenice CHRIST



Charles TEXIER
& Elizabeth PRIOR



Pierrick PLANCHON
& Charlène MARCAULT



Blaise DECHAMP
& Mélanie MARTINEZ



Mihai TITIRE
& Caroline BUTON



Benoit DUCASSE
& Audrey CHEVROT



Christophe ROBERT
& Sabine AVENIER



Serine DIAW
& Chimene BIAGUI

Naissances

- 14 juin > Gabriel LIMA, Imran HASSANI • 16 juin > Chloé HUSTEA • 17 juin > Livia PEREZ • 19 juin > Mika PHAM • 20 juin > Nino ROUZÉ • 21 juin > ÉLiana SOUBRE RAMARSON • 22 juin > Betty CONARÉ • 24 juin > Esteban SOARES • 25 juin > Aaron DUPONT • 27 juin > Ikram CHERRAHI • 29 juin > Emma CHEVALLIER, Louis WATINE • 1^{er} juillet > Bérénice MADEC, Jessim EL BOUBARI, Lizie TEILLON • 2 juillet > Annie VICART LEGA, Gabriel AZZEDDINE • 3 juillet > Héloïse MAESTRE, Jules RITHIÉ RAFFY • 4 juillet > Timea VUC • 5 juillet > Louise BESSALEM, Romane DREYFUS • 6 juillet > Caleb MUSASIZI • 7 juillet > Livia BLET, Valentine DELAVENNE • 8 juillet > Ariane PETETIN • 9 juillet > Amira ALMAR, Ziad OULD CHHAIBA • 11 juillet > Magati DOSSO BAMBA, Malike BENABDELMOUMENE • 12 juillet > Christian KOUAM SIMO KEMGANG, Naliah ASSEMBE ASSEMBE THIEL • 13 juillet > Alexis BRUNEREAU, Alice LAFITTE, Ilyan BOUROUF, Nelya DA SILVA • 14 juillet > Camille LAUNAY, Elodie PRUVOST, Imran BOUGHAZI, Lana BAUDE OKPO DANO, Théo XIE, Théo RAIVARD • 15 juillet > Djenna BOULÇANE, Eloi EMICA

Décès

- 15 mai > Gabriel BENTAYOU • 16 mai > Moulay EL ALAQUI, Madeleine de REYKE veuve WEILL • 17 mai > Mehrched MERKHALELE, Josiane HÉLIAS • 18 mai > Hélène LE FLOC'H • 21 mai > Françoise LAPORTE épouse MATEU, Colette LACOSTE • 22 mai > René BENOIT • 23 mai > Jean de SEVIN, Jean-Claude ROUSSEL • 24 mai > Michel CHOUTEAU • 25 mai > Vincent EUVERTE • 28 mai > Paulette FAVIER • 29 mai > Jeannine DOS-REIS veuve MARÉCHAL • 30 mai > Christian HOHWELER, Geneviève IMBERT veuve TOUCHEBOEUF • 03 juin > Philippe MAZEAUD, René PUJOL, Liliane BERTRAND • 05 juin > Aldo NARDI • 06 juin > Suzanne JAKUBOWIEZ épouse FRIEDMANN • 07 juin > André PIERSON, Paulette PIETTE épouse CONSTANT, William COSSOU • 09 juin > Suzanne CLAUDE, René DURASSIER • 10 juin > Jacques NAUDET, Philippe BRIQUET • 11 juin > Jean CAMARA • 13 juin > Thérèse FRIOU veuve de BRUNIER • 15 juin > Cristina ORTEGA MORAL épouse MARTINEZ, Jeannine SAUVAGE veuve MAGNAN • 17 juin > Maria QUEVEDO veuve ROBIN • 18 juin > Jeannine BOUGOUIN • 19 juin > Jack GRANDJON, Marie CORRIGNAN veuve CORDONNIER • 20 juin > Michel HUBY • 24 juin > Henri CONTRI, Josette PORRACCHIA veuve SOULIER • 26 juin > Yvette DELTEIL épouse LE FOLL, Georgette THOUMIEUX veuve MANDON

HOMMAGE



Le 12 septembre, Jacob Pinto s'est brutalement éteint à l'âge de 63 ans. Né au Maroc, après avoir vécu à Paris, il s'était installé à Rueil en 1988. Consultant en transports, très impliqué dans la vie associative (à Rueil et ailleurs), il s'était engagé en politique en 2007 dans les files du parti socialiste. En février 2015, il était entré au conseil municipal en tant que conseiller du groupe d'opposition « Construire Rueil 2020 ». Le maire et les élus du conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à son groupe.

Pour toute réclamation, contactez le service de l'État civil au 01 47 32 66 40.